

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MARS 2024

RESSOURCES ET ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES

EXERCICE 2024 - BUDGET PRIMITIF 2024

NOTE DE PRESENTATION

I.	LA VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET PRIMITIF 2024.....	2
A.	PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES.....	2
B.	SYNTHESE DES ÉQUILIBRES DU BUDGET PRIMITIF 2024.....	3
II.	LA VUE PAR POLITIQUES PUBLIQUES.....	6
III.	LA VUE DETAILLEE DU BUDGET PRIMITIF 2024.....	20
A.	SECTION DE FONCTIONNEMENT.....	20
A.1	Recettes de fonctionnement.....	20
A.2	Dépenses de fonctionnement.....	22
B.	LES EPARGNES.....	26
C.	SECTION D'INVESTISSEMENT.....	28
C.1	Recettes d'investissement.....	28
C.2	Dépenses d'investissement.....	31
IV.	RATIOS LEGAUX.....	34

I. LA VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET PRIMITIF 2024

A. PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES

Pour mémoire, le BP 2024 est construit avec affectation du résultat 2023.

Le BP 2024 a été construit en respectant les objectifs présentés dans le cadre du ROB 2024-2025 :

- Le maintien de la qualité de service rendu aux administrés ;
- La stabilité des taux d'imposition ;
- La maîtrise et la rationalisation des charges de fonctionnement malgré un contexte fortement inflationniste et une flambée des prix de l'énergie ;
- La mise en œuvre du plan de sobriété communal pour contenir des coûts liés à l'énergie et l'électricité ;
- La prise en compte de la crise inflationniste sur la section d'investissement tout en respectant les engagements du mandat.

Le budget pour 2024 totalise :

Dépenses	BP 2023			BP 2024		
	Réelles	Ordre	Global	Réelles	Ordre	Global
Fonctionnement	5 768 107,00 €	646 903,00 €	6 415 010,00 €	5 923 989,00 €	770 518,00 €	6 694 507,00 €
Investissement	3 178 469,00 €	- €	3 178 469,00 €	3 891 840,11 €	500 080,00 €	4 391 920,11 €
	8 946 576,00 €	646 903,00 €	9 593 479,00 €	9 815 829,11 €	1 270 598,00 €	11 086 427,11 €

Recettes	BP 2023			BP 2024		
	Réelles	Ordre	Global	Réelles	Ordre	Global
Fonctionnement	6 415 010,00 €		6 415 010,00 €	6 694 427,00 €	- €	6 694 427,00 €
Investissement	2 531 566,00 €	646 903,00 €	3 178 469,00 €	3 121 402,11 €	1 270 518,00 €	4 391 920,11 €
	8 946 576,00 €	646 903,00 €	9 593 479,00 €	9 815 829,11 €	1 270 518,00 €	11 086 347,11 €

Les présentations sont faites de budget primitif à budget primitif sans intégration des budgets supplémentaires et décisions modificatives.

B. SYNTHÈSE DES ÉQUILIBRES DU BUDGET PRIMITIF 2024

DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT EN PROGRESSION : + 4,36 %

Au BP 2024, les recettes de fonctionnement atteignent 6,4 M€ soit une progression de 4,36 % par rapport au BP 2023.

Cette évolution intègre une fiscalité directe en évolution de + 9%, soit 418 K€ avec une évolution des bases à 3,9% contre 7,1% en 2023.

En dehors de cette inscription, l'évolution des recettes de fonctionnement est ramenée à - 2,97%.

Parallèlement, le produit des droits de mutation est inscrit à hauteur de 240 K€ (contre 255K€ perçus en 2023) ; cette prévision prudente s'explique par le retournement du marché immobilier qui devrait se poursuivre voire s'intensifier en 2024.

De leur côté, les dotations versées par l'Etat (DGF et compensations de fiscalité directe) totalisent 445K€ au BP 2024, en hausse 1,46 %.

Les autres recettes de fonctionnement (produits des services, autres participations reçues, produits des immeubles, etc.) sont inscrites à hauteur de 2,09 M€, en diminution de -2,97 %.

UNE PROGRESSION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : + 2,70 %

Les dépenses de fonctionnement (hors intérêts de la dette) s'élèvent à 5,8 M€. Elles progressent de 2,67% (+ 151 K€).

Cette progression intègre :

- Une diminution des atténuations de produits, des autres charges de gestion courante pour - 65 K€ ;
- Une stabilisation des charges à caractère générale à 11 K€ ;
- Une augmentation des charges de personnel, des charges financières et des provisions à 210 K€.

Au global, le périmètre des dépenses contraintes (masse salariale, attribution de compensation, subvention d'équilibre au CCAS, restauration scolaire, coûts énergétiques...) représente à lui seul plus de 4,5 M€ soit 76% des dépenses de fonctionnement du BP 2024.

Le périmètre des autres dépenses de fonctionnement (subventions versées, contributions obligatoires, achats, prestations de services, entretien courant des bâtiments, etc.) totalise quant à lui 1,4 M€ au BP 2024 soit 24% des dépenses.

L'annuité de la dette (733 K€) évolue de +5,14% en intégrant le nouvel emprunt de 1 M€.

DES SOLDES D'ÉPARGNE EN CONTRACTION MAIS CONSOLIDÉS

En neutralisant l'impact des événements conjoncturels, les soldes intermédiaires de gestion sont consolidés au BP 2024 :

- L'épargne de gestion (recettes - dépenses de fonctionnement hors intérêts de la dette) atteint 937K€, en progression de 24,17 % ;
- L'épargne brute (épargne de gestion - intérêts de la dette) est de 849 K€, en progression de 26,61 % ;
- L'épargne nette (autofinancement disponible après remboursement du capital de la dette) se chiffre à 203 K€, en progression de 255 %.

UN NIVEAU D'INVESTISSEMENT IMPORTANT DU BUDGET PRIMITIF : 3,8 M€

La programmation des investissements 2024 est marquée par la budgétisation de programmes qui restent ambitieux et axés sur la transition écologique, l'aménagement du territoire et du cadre de vie.

Les dépenses d'équipement totalisent 3,2 M€ en intégrant le déficit N-1 et à 2,8 M€ hors déficit.

L'INSCRIPTION NECESSAIRE D'UN EMPRUNT PREVISIONNEL : 1 M€

Les investissements du BP 2024 sont financés par des recettes propres (subventions d'équipement, dotations) pour 1,1 M€ et par l'autofinancement à 1,7 M€ (soit 46,03 % des recettes d'investissement) et par l'emprunt 1 M€ soit 25,69% des recettes.

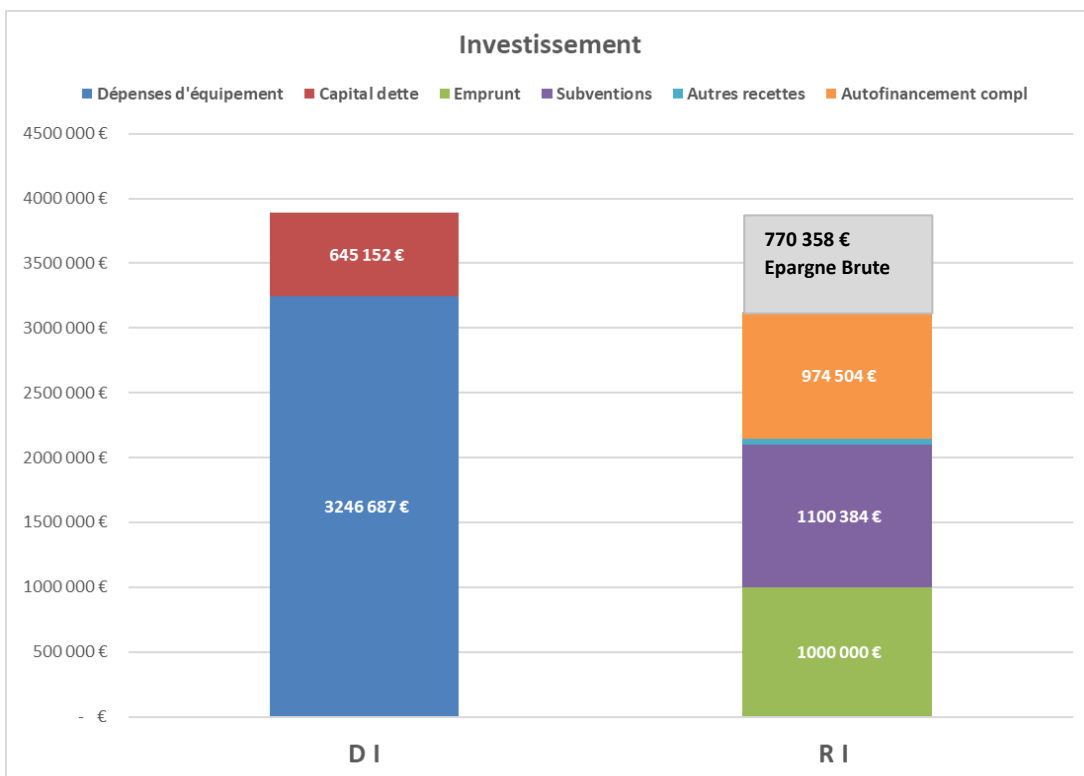
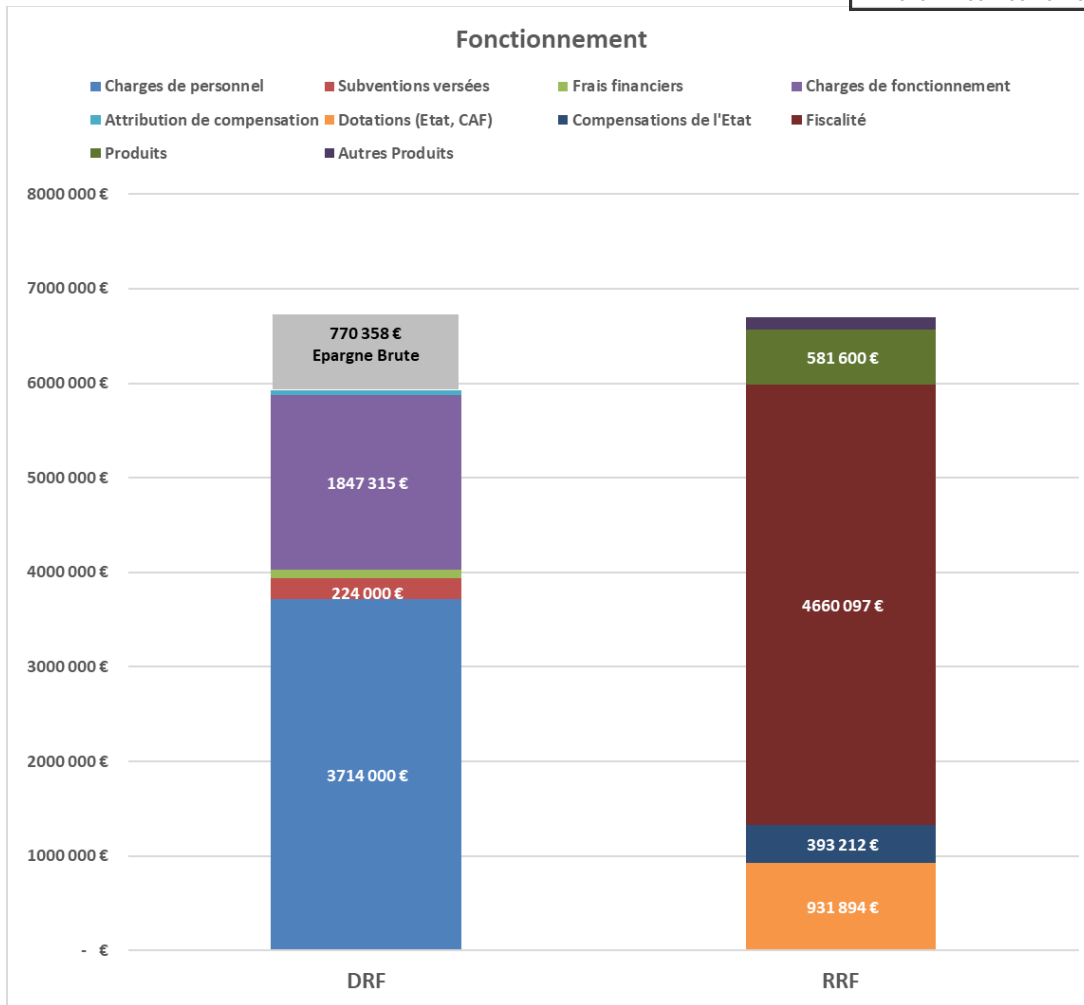
Le besoin de mobilisation de cet emprunt sera ajusté en cours d'exercice et en fonction des taux de réalisation effectifs des programmes d'investissement.

UN ENDETTEMENT PREVISIONNEL

Le stock de la dette s'est réduit à 3,5 M€ fin 2023. Compte tenu du capital qui sera remboursé (645K€), l'endettement prévisionnel de la ville est de + 3,8 M€ au BP 2024 par les effets de lissage des tirages de l'emprunt.

Le ratio de désendettement (dette / épargne brute) se maintient largement en dessous de la barre des 5 ans : 4,58 années au BP 2024.

En conclusion, malgré la conjugaison de l'inflation et des recettes en contraction, les grands équilibres financiers de la commune de Franqueville-Saint-Pierre sont préservés dans le budget 2024, ce qui permet d'inscrire un programme d'investissement qui reste ambitieux.



II. LA VUE PAR POLITIQUES PUBLIQUES

La préparation budgétaire 2024 s'est inscrite dans une dynamique novatrice en incluant les politiques publiques communales. L'ensemble du budget a été porté et identifié au travers du prisme des enjeux de notre territoire en lien avec les objectifs de la mandature.

En effet, il ne faut pas perdre de vue que, la commune est le creuset du sens public, des responsabilités et des valeurs publiques locales et qu'elle est l'échelon territorial le plus proche des citoyens. Aussi, face aux enjeux et aux crises actuelles, elle a toute sa part pour concevoir autrement l'action publique locale.

La crise sanitaire suivie par la crise inflationniste ont exacerbé les enjeux stratégiques des territoires : ***assurer la transition écologique, aménager durablement les territoires, favoriser les modes de déplacements économes et alternatifs, accompagner les administrations dans leur transition verte, maximiser les offres de logements pour toutes et tous, soutenir et accélérer la mixité sociale au cœur des territoires, repenser les espaces publics, consolider la proximité, le vivre ensemble dans une logique de tranquillité publique, développer l'attractivité des territoires et adapter l'offre à l'évolution des besoins des familles, favoriser la continuité pédagogique, mobiliser la culture comme un outil de promotion et d'inclusion tout en diversifiant ses offres, contribuer aux objectifs nationaux en matière de développement et d'augmentation de pratiquants sportifs sur le territoire en prenant en compte les nouvelles attentes des citoyens ou encore la lutte contre les inégalités.***

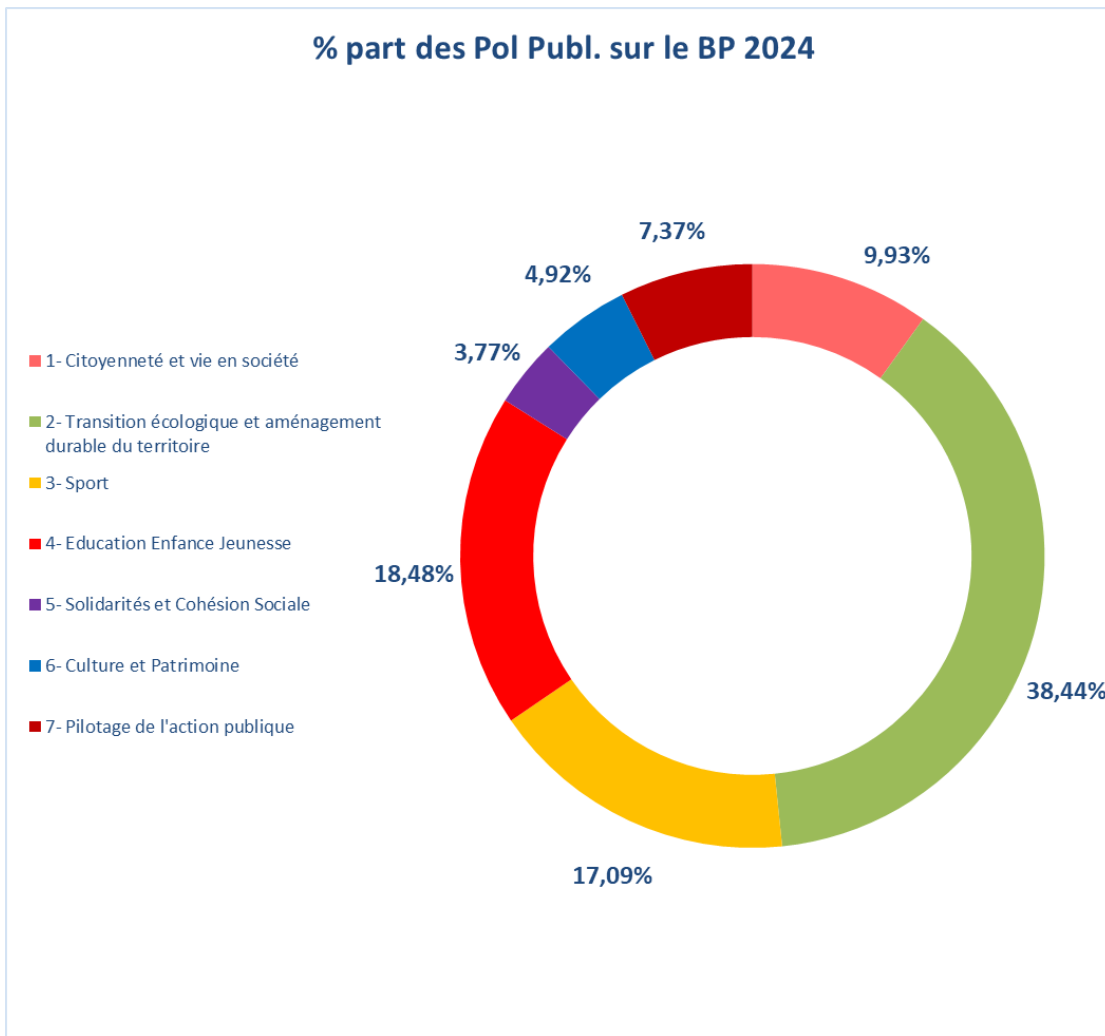
Autant d'enjeux stratégiques auxquels la commune en sa qualité d'échelon de proximité est sollicitée.

Dans le cadre de la gouvernance communale, des axes centraux viennent abonder les politiques publiques communales et concourir à répondre aux enjeux du territoire :

- Préparer notre commune aux changements à venir, grâce notamment à l'intensification des politiques communales ;
- Maintenir la gestion quotidienne en défendant et développant le service public ;
- Développer la commune dans le cadre d'une urbanisation maîtrisée en atteignant les obligations réglementaires ;
- Faire vivre la commune au travers notamment des différents événementiels et animations ;
- Mettre en œuvre la transition écologique ;
- Assurer le cadre de vie de la population ;

Les politiques présentées ci-après et les actions entreprises à leurs titres intègrent ces grands axes. 7 politiques communales ont été identifiées et sont soutenues par les moyens financiers et humains au titre de « l'accompagnement des politiques publiques ».

Les politiques communales sont réparties comme suit au titre de



La répartition budgétaire 2024 des politiques dans le cadre des dépenses et recettes réelles :

BP 2024 - Pol Publ. Actions	DR FONC.	DR INVEST	GLOBAL
1- Citoyenneté et vie en société	38 929 €	258 733 €	297 662 €
2- Transition écologique et aménagement durable du territoire	56 280 €	1 095 738 €	1 152 018 €
3- Sport	82 648 €	429 517 €	512 165 €
4- Education Enfance Jeunesse	360 555 €	193 300 €	553 855 €
5- Solidarités et Cohésion Sociale	112 892 €		112 892 €
6- Culture et Patrimoine	144 933 €	2 457 €	147 390 €
7- Pilotage de l'action publique	83 788 €	137 012 €	220 800 €
	880 025 €	2 116 757 €	2 996 782 €

DR : dépenses réelles

Chaque politique est servie par des objectifs qui déclinent les au titre de l'année 2024 :

BP 2024 - Pol publiques	
1- Citoyenneté et vie en société	297 662 €
1.1 - Développer la démocrate locale	12 060 €
1.2 - Assurer la sécurité et la tranquillité publique et prévenir la délinquance	273 902 €
1.3 - Prévenir les risques et accompagner la population en cas de crise	11 700 €
2- Transition écologique et aménagement durable du territoire	1 152 018 €
2.1 - Accompagner le passage à une transition énergétique et écologique douce	659 082 €
2.2 - Développer et favoriser les modes de déplacements doux	44 180 €
2.3 - Assurer une haute qualité des espaces publics	448 756 €
3- Sport	512 165 €
3.1 - Renforcer le lien avec les associations du territoire	75 648 €
3.2 - Disposer d'infrastructures remises aux normes et modernisées pour renforcer l'attractivités auprès des clubs et usagers	429 517 €
3.3- Impulser de nouvelles actions avec les acteurs de territoire pour faire évoluer l'offre des animations sportives	7 000 €
4- Education Enfance Jeunesse	553 855 €
4.1 - Renforcer la coopération entre les acteurs éducatifs	7 700 €
4.2 - Contribuer à l'autonomie et à l'émancipation des enfants et des jeunes	92 821 €
4.4 - Moderniser l'approche de la jeunesse à travers des modes d'actions adaptés aux besoins, aux attentes et aux pratiques	1 800 €
4.6 - Maintenir en restauration collectivite la qualité nutritionnelle tout en contribuant à développer une éducation au goût	258 234 €
4.7 - Permettre l'accès à des conditions d'apprentissage optimales	193 300 €
5- Solidarités et Cohésion Sociale	112 892 €
5.3 - Renforcer la cohésion sociale, le vivre ensemble et l'intergénérationnel	107 692 €
5.4 - Reduire la fracture numérique	5 200 €
6- Culture et Patrimoine	147 390 €
6.1 - Développer et faciliter l'accès à la culture à toutes et tous	38 500 €
6.2 - Développer une offre diversifiée	103 683 €
6.3 - Valoriser et entretenir le patrimoine historique communal	5 207 €
7- Pilotage de l'action publique	220 800 €
7.1 - Communiquer et promouvoir l'action publique locale	8 688 €
7.2 - Moderniser et sécuriser les outils et matériels pour améliorer la qualité d'accueil et de service	212 112 €
	2 996 782 €

Dans le cadre de la préparation budgétaire, les différentes politiques ont été déclinées au niveau le plus fin à savoir les actions qui sont présentées budgétairement ci-après.

1. CITOYENNETE ET VIE EN SOCIETE

Au travers cette politique, la commune souhaite développer le lien d'appartenance à une communauté semi-urbaine, la qualité de vie, la sécurité des citoyens, la proximité des commerces, la solidarité de la population face aux risques encourus.

Des actions sont engagées afin de participer à l'éducation des enfants sur les thèmes liés à la sécurité routière, à la prévention de la délinquance et au bien vivre ensemble.

D'autre part, les actions entreprises doivent concourir à rendre attractif la commune de Franqueville-Saint-Pierre et à consolider sa place sur le plateau Est de Rouen.

La défense du service public sera au cœur de toutes les politiques mises en œuvre et notamment celle de la Vie en société.

Budget 2024

Dépenses de fonct.

38 929 €

Recettes de fonct.

1 427 €

Dépenses d'Inv.

258 733 €

Recettes d'Inv.

49 305 €

LES AXES DE LA POLITIQUE :

1.1 DEVELOPPER LA DEMOCRATIE LOCALE

1.2 ASSURER LA SECURITE ET LA TRANQUILLITE PUBLIQUE ET PREVENIR LA DELINQUANCE

1.3 PREVENIR LES RISQUES ET ACCOMPAGNER LA POPULATION EN CAS DE CRISE

1.4 CONTRIBUER A LA REVITALISATION DU COMMERCE DE PROXIMITE

LES ACTIONS 2024

BP 2024 - Pol Publ. Actions	DR FONC.	DR INVEST	GLOBAL
1- Citoyenneté et vie en société	38 929 €	258 733 €	297 662 €
1.1 - Développer la démocrate locale	12 060 €		12 060 €
Accompagner et soutenir les événements de vie associative locale - Journée des associations	6 470 €		6 470 €
Développer le lien de proximité au travers de temps forts : Accueil nouveaux habitants, Accueil des jeunes dans leur vie citoyenne, réunions publiques ...)	2 590 €		2 590 €
Soutenir financièrement les associations	3 000 €		3 000 €
1.2 - Assurer la sécurité et la tranquillité publique et prévenir la délinquance	15 169 €	258 733 €	273 902 €
Améliorer la couverture du territoire - renforcement des moyens dédiés aux agents de PM	5 699 €		5 699 €
Animer la semaine de la Prévention routière	9 470 €		9 470 €
Mettre en sécurité des bâtiments communaux - Alarmes intrusions batiments communaux	- €	71 000 €	71 000 €
Préserver la tranquillité des espaces publics - Phase 2 Vidéo protection	- €	187 733 €	187 733 €
1.3 - Prévenir les risques et accompagner la population en cas de crise	11 700 €		11 700 €
Animer et suivre le Plan Communal de Sauvegarde	2 400 €		2 400 €
Mettre en place et animer la Réserve Communale de Sécurité Civile	1 200 €		1 200 €
Participer à la semaine de la résilience	8 100 €		8 100 €
	38 929 €	258 733 €	297 662 €

2. TRANSITION ECOLOGIQUE ET AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

Pour adapter la commune aux défis de demain, il convient de prévoir un aménagement du territoire raisonné et durable en intégrant les aspects écologiques.

Les voiries de la commune doivent intégrer les nouveaux modes de déplacements afin de créer la mixité nécessaire entre les voitures, les transports en communs, les vélos et les piétons et un meilleur partage de l'espace public.

Les bâtiments communaux doivent répondre aux exigences climatiques à venir et les réhabilitations nécessaires pour économiser l'énergie doivent être entreprises.

L'urbanisation indispensable au développement de la commune doit intégrer la notion de mixité sociale et doit permettre à la commune de bénéficier de nouveaux équipements tels la résidence « sénior », une résidence « étudiante » et un EHPAD.

Budget 2024

Dépenses de fonct.

56 280 €

Recettes de fonct.

0 €

Dépenses d'Inv.

1 095 738 €

Recettes d'Inv.

628 888 €

LES AXES DE LA POLITIQUE :

2.1 ACCOMPAGNER LE PASSAGE A UNE TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE DOUCE (espaces communaux, bâtiments...)

2.2 DEVELOPPER ET FAVORISER LES MODES DE DEPLACEMENTS DOUX

2.3 ASSURER UNE HAUTE QUALITE DES ESPACES ET BATIMENTS PUBLICS

2.4 ASSURER UN AMENAGEMENT URBAIN ET UN TERRITOIRE RAISONNE, SOLIDAIRE ET DE QUALITE

LES ACTIONS 2024

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID : 076-217604750-20240315-DCM202418-DE

BP 2024 - Pol Publ. Actions	DR FONC.	DR INVEST	GLOBAL
2- Transition écologique et aménagement durable du territoire	56 280 €	1 095 738 €	1 152 018 €
2.1 - Accompagner le passage à une transition énergétique et écologique douce	2 100 €	656 982 €	659 082 €
Accompagner la transition énergétique (mise en sécurité et nouvelle isolation) - Douillet	- €	380 000 €	380 000 €
Accompagner la transition énergétique et écologique (panneaux photovoltaïque / éclairage bâtiments communaux / gestion des déchets et PAV)	- €	150 000 €	150 000 €
Créer des réserves d'eau pluviale sur la place des forrière et sur les autres sites communaux - études	- €	20 000 €	20 000 €
Réhabilitation des bâtiments communaux - APCP 2022.02 Mairie	- €	106 982 €	106 982 €
Sensibiliser à la conduite éco responsable et aux risques routiers professionnels des agents communaux et des lycéens	2 100 €		2 100 €
2.2 - Développer et favoriser les modes de déplacements doux	4 180 €	40 000 €	44 180 €
Aménager les abords des pistes cyclables	- €	40 000 €	40 000 €
Communiquer et prévenir sur l'utilisation des voies réservées aux modes de déplacements doux	4 180 €		4 180 €
2.3 - Assurer une haute qualité des espaces publics	50 000 €	398 756 €	448 756 €
Aménager et entretenir les espaces publics communaux - Aires de jeux	- €	30 000 €	30 000 €
Aménager et entretenir les espaces publics communaux - Budget participatif	- €	100 000 €	100 000 €
Aménager et entretenir les espaces publics communaux - Cimetières communaux	- €	59 410 €	59 410 €
Aménager et entretenir les espaces publics communaux - Mobilier urbain	- €	30 000 €	30 000 €
Aménager et entretenir les espaces publics communaux - Parc et voies douces autour de l'EHPAD	- €	100 000 €	100 000 €
Aménager et entretenir les espaces publics communaux - Places Ragot (finalisation)	- €	2 661 €	2 661 €
Aménager et entretenir les espaces publics communaux - Végétalisation	- €	22 667 €	22 667 €
Mettre aux normes les bâtiments communaux - Accessibilité	- €	54 018 €	54 018 €
Valoriser et pérenniser le patrimoine de la commune - entretien des espaces publics	50 000 €		50 000 €
	56 280 €	1 095 738 €	1 152 018 €

Cette année 2024 fera une large part à la Transition écologie et l'Aménagement du territoire avec + 38% du BP 2024 qui y sera consacré.

De plus, pour répondre aux enjeux de sens et de participation au sein de l'action locale, 100 K€ seront consacrés à un budget participatif visant à l'amélioration des espaces publics et du cadre de vie.

3. SPORT

Le SPORT et les activités sportives constituent par excellence une politique d'inclusion, d'apprentissage ainsi qu'un levier d'actions au service des autres politiques transversales telles que le développement durable, la lutte contre les inégalités sociales ou les inégalités femmes-hommes, le handicap et le sport adapté ou encore l'éducation et la culture...

Les associations sportives sont la clef de voute de l'organisation du sport en France.

A ce titre et afin d'aider leur fonctionnement, la commune entend maintenir le soutien financier accordé aux associations au travers des subventions mais également au travers des manifestations et évènementiels (Printemps des sportives, Village des sports...) afin de renforcer son image et son rayonnement et d'animer la vie locale (au travers notamment de la labellisation « Terre de jeux » ou d'évènementiels nationaux).

Au travers de cette politique, la commune souhaite dans le cadre de ses actions :

- Soutenir les associations sportives de la commune ou du territoire du Plateau Est
- Maintenir les infrastructures dans un état compatible à l'exercice du sport et veiller à la sécurité ses sportifs
- Développer le sport pour tous et favoriser l'accès à l'activité sportive aux personnes en situation d'handicap
- Maintenir et développer la qualité de l'offre sportive et de l'activité physique

Budget 2024

Dépenses de fonct.

82 648 €

Recettes de fonct.

0 €

Dépenses d'Inv.

429 517 €

Recettes d'Inv.

405 120 €

LES AXES DE LA POLITIQUE :

3.1 RENFORCER LE LIEN AVEC LES ASSOCIATIONS SPORTIVES SUR LE TERRITOIRE

3.2 DISPOSER D'INFRASTRUCTURES REMISES AUX NORMES ET MODERNISEES POUR RENFORCER L'ATTRACTIVITE AUPRES DES CLUBS ET USAGERS

3.3 IMPULSER DE NOUVELLES ACTIONS AVEC LES ACTEURS DE TERRITOIRE POUR FAIRE EVOLUER L'OFFRE DES ANIMATIONS SPORTIVES

LES ACTIONS 2024

BP 2024 - Pol Publ. Actions	DR FONC.	DR INVEST	GLOBAL
3- Sport	82 648 €	429 517 €	512 165 €
3.1 - Renforcer le lien avec les associations du territoire	75 648 €		75 648 €
Mettre à l'honneur des sportifs Franquevillais : cérémonie	500 €		500 €
Soutenir "les Sports" au travers d'évènements locaux (foulées, retransmissions d'évènements internationaux JO 2024 et Euro 2024)	9 848 €		9 848 €
Soutenir financièrement les associations	65 300 €		65 300 €
3.2 - Disposer d'infrastructures remises aux normes et modernisées pour renforcer l'attractivités auprès des clubs et usagers	- €	429 517 €	429 517 €
Réhabilitation des bâtiments communaux - ACP 2021.01 Gymnase Nicolas Fleury	- €	318 756 €	318 756 €
Réhabilitation des bâtiments communaux - ACP 2023.01 Vestiaires du Stade VION & Eclairage extérieur	- €	110 761 €	110 761 €
3.3- Impulser de nouvelles actions avec les acteurs de territoire pour faire évoluer l'offre des animations sportives	7 000 €		7 000 €
Développer la pratique du Sport auprès des enfants : Semaine "Village des Sports"	1 000 €		1 000 €
Encourager la pratique féminine des Sports : le Printemps des sportives	6 000 €		6 000 €
	82 648 €	429 517 €	512 165 €

4. EDUCATION ENFANCE JEUNESSE

En lien avec les différents acteurs de l'Education, la commune souhaite contribuer à l'épanouissement des enfants, à l'autonomie et à l'émancipation des enfants et des jeunes.

Face à l'apprentissage la commune, en mettant à disposition des équipements adaptés, des moyens humains, des tarifs sociaux, entend contribuer à l'égalité des chances des petits franquevillais.

Au travers des actions ciblées vers les enfants et les parents, la commune développera l'éducation civique, écologique, sécuritaire de manière à sensibiliser ses publics aux problèmes sociétaux actuels.

Budget 2024

Dépenses de fonct.

360 555 €

Recettes de fonct.

1 044 600 €

Dépenses d'Inv.

193 300 €

Recettes d'Inv.

0 €

LES AXES DE LA POLITIQUE :

4.1 RENFORCER LA COOPERATION ENTRE LES ACTEURS EDUCATIFS

4.2 CONTRIBUER A L'AUTONOMIE ET A L'EMANCIPATION DES ENFANTS ET DES JEUNES

4.3 ACCOMPAGNER L'EXPRESSION ET LA PARTICIPATION DES JEUNES FRANQUEVILLAIS

4.4 MODERNISER L'APPROCHE DE LA JEUNESSE A TRAVERS DES MODES D'ACTIONS ADAPTES AUX BESOINS, AUX ATTENTES ET AUX PRATIQUES

4.5 CONTRIBUER A L'EGALITE DES CHANCES DANS L'ACCES A L'APPRENTISSAGE

4.6 MAINTENIR EN RESTAURATION COLLECTIVE LA QUALITE NUTRITIONNELLE TOUT EN CONTRIBUANT A DEVELOPPER UNE EDUCATION AU GOUT

4.7 PERMETTRE L'ACCES A DES CONDITIONS D'APPRENTISSAGE OPTIMALES (MODERNISATION, ACCESSIBILITE, SECURISATION DES ECOLES...)

LES ACTIONS 2024

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID : 076-217604750-20240315-DCM202418-DE

BP 2024 - Pol Publ. Actions	DR FONC.	DR INVEST	GLOBAL
4- Education Enfance Jeunesse	360 555 €	193 300 €	553 855 €
4.1 - Renforcer la coopération entre les acteurs éducatifs	7 700 €		7 700 €
Soutenir financièrement les associations	7 700 €		7 700 €
4.2 - Contribuer à l'autonomie et à l'émancipation des enfants et des jeunes	92 821 €		92 821 €
Aménager des espaces de développement et mise en place d'activités pour la petite enfance	15 862 €		15 862 €
Péreniser l'ensemble des activités extrascolaires et estivales du club des ados	24 479 €		24 479 €
Péreniser les accueils estivaux extrascolaires et des camps	26 354 €		26 354 €
Proposer une offre d'accueil pendant les vacances scolaires (accueils extrascolaires)	8 278 €		8 278 €
Proposer une offre d'accueil Périscolaire les matins, soirs et mercredis	10 320 €		10 320 €
Proposer une offre d'accueil pour le Club des Ados les mercredis et vendredis	7 528 €		7 528 €
4.4 - Moderniser l'approche de la jeunesse à travers des modes d'actions adaptés aux besoins, aux attentes et aux pratiques	1 800 €		1 800 €
Agir contre le harcèlement scolaire	700 €		700 €
Sensibiliser à la prévention des addictions pour les scolaires	1 100 €		1 100 €
4.6 - Maintenir en restauration collective la qualité nutritionnelle tout en contribuant à développer une éducation au goût	258 234 €		258 234 €
Continuer et amplifier la Semaine du goût : thème 2024 "autour du Miel"	700 €		700 €
Mettre en place des animations autour du Repas de Noel	120 €		120 €
Sensibiliser à la gestion des déchets alimentaires : mise en place d'un gachimètre à pain, adaptation de la banque de tri, mise à jour de la communication pour la loi anti-gaspillage (affichage, cadre, mise en place petite faim et grande faim).	1 050 €		1 050 €
Soutenir une restauration scolaire de qualité (déjeuners et goûters) Enfance et Petite Enfance : mettre en place des repas à thèmes chaque mois	256 364 €		256 364 €
4.7 - Permettre l'accès à des conditions d'apprentissage optimales	- €	193 300 €	193 300 €
Réhabilitation des équipements scolaires - ACP 2022.01 Groupe scolaire Louis Lemonnier	- €	63 800 €	63 800 €
Réhabilitation des équipements scolaires - Equipements lourds divers	- €	85 000 €	85 000 €
Réhabilitation des équipements scolaires - Travaux Crèche facade	- €	2 500 €	2 500 €
Réhabilitation des équipements scolaires - Travaux écoles crèche restauration	- €	42 000 €	42 000 €
	360 555 €	193 300 €	553 855 €

5. SOLIDARITES ET COHESION SOCIALE

La commune souhaite être un acteur de toutes les solidarités. Fortement attachée aux valeurs de solidarité, d'égalité et de fraternité, Franqueville-Saint-Pierre est engagée dans la lutte des inégalités et promeut les solidarités et la cohésion sociale.

Au travers des actions menées par son CCAS mais également par les autres services communaux, la commune entend faciliter l'accueil, l'accompagnement en matière sociale mais également lutter contre les formes d'inégalités à l'instar de l'illectronisme.

Le choix a été fait d'être un acteur actif dans l'insertion ou la réinsertion professionnelle par l'accueil de nombreux publics au sein des effectifs communaux (personnes en reclassement ou reconversion professionnelle, alternance, apprentissage...).

La commune soutient également les associations impliquées dans le secteur de toutes les solidarités.

La place des anciens sera prise en compte et des actions vers ses derniers seront mises en œuvre afin de lutter contre l'isolement, la fracture numérique et permettre à notre commune de tisser le lien indispensable entre les générations.

La commune développera des aides vers les publics les plus défavorisés qui sont touchés par les aléas de la vie et qui traversent une période difficile liée à un accident, à un décès, à une perte d'emploi, aux difficultés économiques.

Enfin, les manifestations et évènements qui contribuent à la cohésion et au vivre ensemble seront soutenues et pérennisées.

Budget 2024

Dépenses de fonct.

112 892 €

Recettes de fonct.

0 €

Dépenses d'Inv.

0 €

Recettes d'Inv.

0 €

LES AXES DE LA POLITIQUE :

5.1 DEVELOPPER DES AIDES ET DE LA TARIFICATION MUNICIPALE EN SOUTIEN AUX PERSONNES ISOLEES OU FAMILLES QUI RENCONTRENT DES DIFFICULTES

5.2 ACCOMPAGNER A L'INSERTION OU REINSERTION A L'EMPLOI

5.3 RENFORCER LA COHESION SOCIALE, LE VIVRE ENSEMBLE ET L'INTERGENERATIONNEL

5.4 REDUIRE LA FRACTURE NUMERIQUE

LES ACTIONS 2024

BP 2024 - Pol Publ. Actions	DR FONC.	DR INVEST	GLOBAL
5- Solidarités et Cohésion Sociale	112 892 €		112 892 €
5.3 - Renforcer la cohésion sociale, le vivre ensemble et l'intergénérationnel	107 692 €		107 692 €
Développer des animations favorisant le lien social et le vivre ensemble : Marche populaire	1 000 €		1 000 €
Pérenniser les manifestations annuelles qui contribuent à la cohésion : Fête de la Musique, Festival de l'humour du Plateau Est...)	55 101 €		55 101 €
Promouvoir le devoir de mémoire : commémorations	1 590 €		1 590 €
Soutenir financièrement les associations	30 000 €		30 000 €
Soutenir l'Action sociale - Subvention au CCAS	20 001 €		20 001 €
5.4 - Reduire la fracture numérique	5 200 €		5 200 €
Animer des ateliers de formation aux outils numériques	5 200 €		5 200 €
	112 892 €		112 892 €

6. CULTURE ET PATRIMOINE

La commune souhaite développer l'accès à la culture en :

- Diversifiant son offre de manière à toucher les différents publics
- En offrant la possibilité d'accéder à la culture aux publics défavoriser en mettant en place une politique tarifaire
- En permettant par le biais de « pass-culture » aux jeunes d'accéder à la culture

La commune entend soutenir et accompagner l'écosystème foisonnant et riche d'énergies créatives et d'initiatives au travers des subventions versées, des locaux mis à disposition, du soutien et de la participation à de nombreux festivals ainsi que par l'accueil en résidence d'une compagnie.

Franqueville-Saint-Pierre souhaite également se positionner comme facilitatrice aux initiatives artistiques et culturelles au travers de nouveaux partenariats notamment avec l'Opéra de Rouen.

Enfin, le patrimoine communal sera entretenu et valoriser en inscrivant notamment certains édifices dans la journée nationale du patrimoine.

Budget 2024

Dépenses de fonct.

144 933 €

Recettes de fonct.

21 200 €

Dépenses d'Inv.

2 457 €

Recettes d'Inv.

17 070 €

LES AXES DE LA POLITIQUE :

6.1 DEVELOPPER ET FACILITER L'ACCES A LA CULTURE A TOUTES ET TOUS

6.2 DEVELOPPER UNE OFFRE DIVERSIFIEE

6.3 - VALORISER ET ENTRETENIR LE PATRIMOINE HISTORIQUE COMMUNAL

LES ACTIONS 2024

BP 2024 - Pol Publ. Actions	DR FONC.	DR INVEST	GLOBAL
6- Culture et Patrimoine	144 933 €	2 457 €	147 390 €
6.1 - Développer et faciliter l'accès à la culture à toutes et tous	38 500 €		38 500 €
Développer une programmation culturelle annuelle pour tous les publics (création d'un programme)	25 400 €		25 400 €
Mettre en place le Pass Culture Communal	13 100 €		13 100 €
6.2 - Développer une offre diversifiée	103 683 €		103 683 €
Intensifier et ouvrir de nouveaux partenariats culturels : devenir site d'accueil de diffusion de l'Opéra de Rouen et mettre en place la médiation culturelle	5 000 €		5 000 €
Renforcer le partenariat Festivals Métropole Rouen Normandie	1 200 €		1 200 €
Soutenir financièrement les associations	97 483 €		97 483 €
6.3 - Valoriser et entretenir le patrimoine historique communal	2 750 €	2 457 €	5 207 €
Communication et valorisation du Patrimoine : Journées Européennes du Patrimoine, Journées du Patrimoine, Festival "Pierres en lumière"	2 750 €		2 750 €
Mise en sécurité des bâtiments communaux - Eglise Saint Pierre	- €	2 457 €	2 457 €
	144 933 €	2 457 €	147 390 €

7. PILOTAGE DE L'ACTION PUBLIQUE

Pour mener l'ensemble des actions publiques définies par la commune, celle-ci développe un pilotage dynamique qui s'appuie sur des personnels compétents, formés et outillés.

La politique de gestion des ressources humaines engagée par la commune va permettre de rendre le métier de fonctionnaire au service de la population plus attractif en mettant en place des modes de rémunération plus ambitieux et attirants, des dispositifs d'équilibre entre le temps de travail et le temps personnel plus modernes.

La communication et ses outils permettent de mieux rendre compte de l'action publique menée mais également d'initier la participation citoyenne et promeut l'action sur le territoire communale.

Budget 2024

Dépenses de fonct.

83 788 €

Recettes de fonct.

0 €

Dépenses d'Inv.

0 €

Recettes d'Inv.

0 €

LES AXES DE LA POLITIQUE :

7.1 METTRE EN PLACE UN PILOTAGE STRATEGIQUE ET VALORISANT DES ACTIONS ET DES RESSOURCES

7.2 MODERNISER ET SECURISER LES OUTILS ET MATERIELS DES AGENTS COMMUNAUX POUR AMELIORER LA QUALITE D'ACCUEIL ET DE SERVICE

7.3 DEVELOPPER L'ATTRACTIVITE DE LA COMMUNE

LES ACTIONS 2024

BP 2024 - Pol Publ. Actions	DR FONC.	DR INVEST	GLOBAL
7- Pilotage de l'action publique	83 788 €	137 012 €	220 800 €
7.1 - Communiquer et promouvoir l'action publique locale	8 688 €		8 688 €
Communiquer et promouvoir l'action publique locale : Bulletin Municipal, réseaux sociaux et applicatifs	8 688 €		8 688 €
7.2 - Moderniser et sécuriser les outils et matériels pour améliorer la qualité d'accueil et de service	75 100 €	137 012 €	212 112 €
Garantir et sécuriser les procédures de la collectivité - Maintenance des équipements	75 100 €		75 100 €
Modernisation des outils informatiques et de téléphonie - Acquisition matériel téléphonie IP	- €	16 100 €	16 100 €
Modernisation des outils informatiques et de téléphonie - Parc PC sites communaux	- €	18 830 €	18 830 €
Modernisation des outils informatiques et de téléphonie - sécurité informatique des postes PC	- €	2 082 €	2 082 €
Moderniser les outils informatiques et de téléphonie des écoles	- €	15 000 €	15 000 €
Renouvellement des équipements, des matériels et des véhicules d'intervention - (Services Techniques, Salles communales & Restauration scolaire)	- €	25 000 €	25 000 €
Renouvellement des équipements, des matériels et des véhicules d'intervention - Acquisition d'un tracteur balayeuse remorque groupe d'arrosage et plateau de coupe	- €	60 000 €	60 000 €
	83 788 €	137 012 €	220 800 €

L'ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES

BP 2024 - Pol Publ. Actions	DR FONC.	DR INVEST	GLOBAL
Accompagnement des politiques publiques	5 043 964 €	695 152 €	5 954 291 €
Autres dépenses de fonctionnement	1 218 496 €		1 218 496 €
Autres dépenses d'investissement	- €	50 000 €	50 000 €
Autres dépenses financières	88 386 €	645 152 €	733 538 €
Disposer des moyens humains à la réalisation des missions de service public	3 448 082 €		3 663 257 €
Pouvoir aux mesures salariales et à l'assurance du personnel	269 000 €		269 000 €
Protéger les agents de la collectivité	20 000 €		20 000 €
	5 043 964 €	695 152 €	5 954 291 €

Zoom sur les moyens humains affectés au BP 2024 (hors formation et autres cotisations) pour l'accompagnement des politiques publiques :

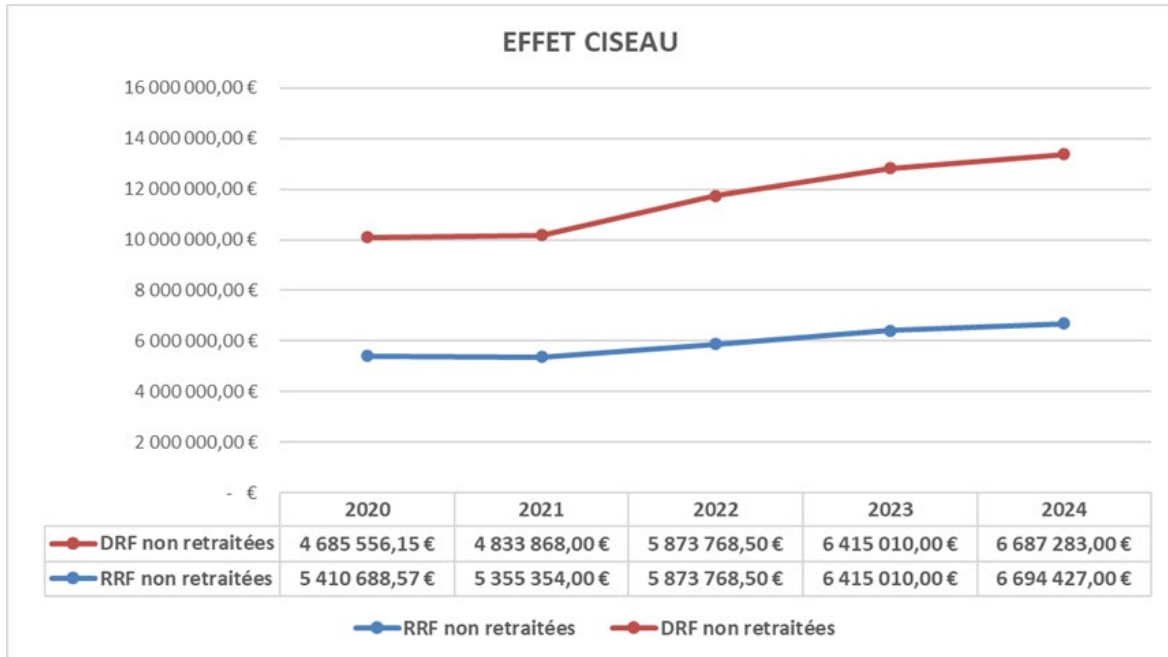
	CA 23	BP 24
Direction générale	512 648 €	492 000 €
CCAS	61 984 €	50 000 €
DG	121 755 €	123 000 €
Gestion comptable et budgétaire	113 878 €	107 000 €
Police Municipale	141 582 €	146 000 €
Politiques publiques	43 353 €	46 000 €
Stratégie alimentaire	30 096 €	20 000 €
Education Enfance-Jeunesse	1 410 612 €	1 427 326 €
Affaires scolaires	274 727 €	280 000 €
Crèche	503 799 €	506 000 €
Enfance-Jeunesse	491 837 €	480 326 €
Restauration	140 249 €	161 000 €
Ressources et Administration générale	196 884 €	232 000 €
Administration générale	39 719 €	41 000 €
Commande publique	42 375 €	41 000 €
Informatique/téléphonie	41 397 €	42 000 €
Ressources humaines Formation	73 393 €	108 000 €
Services à la Population et à la Cohésion territoriale	247 134 €	307 000 €
Communication	108 436 €	107 000 €
Relation à l'utilisateur	138 698 €	200 000 €
Technique et Aménagement du territoire	1 035 512 €	1 086 691 €
Direction	161 254 €	175 000 €
Espaces verts	299 556 €	333 691 €
Maintenance	166 917 €	174 000 €
Moyens généraux	328 119 €	317 000 €
Urbanisme	79 666 €	87 000 €
	3 402 790 €	3 545 017 €

Au titre des recettes, les politiques communales sont soutenues à hauteur de :

BP 2024 - Pol Publ. Actions	RECETTES Fonc.	RECETTES Inv
1- Citoyenneté et vie en société	1 427,00 €	49 304,70 €
2- Transition écologique et aménagement durable du territoire		628 888,48 €
3- Sport		405 120,50 €
4- Education Enfance Jeunesse	1 044 600,00 €	
5- Solidarités et Cohésion Sociale		
6- Culture et Patrimoine	21 200,00 €	17 070,43 €
7- Pilotage de l'action publique		
Accompagnement des politiques publiques	5 627 200,00 €	- €
	6 694 427,00 €	1 100 384,11 €

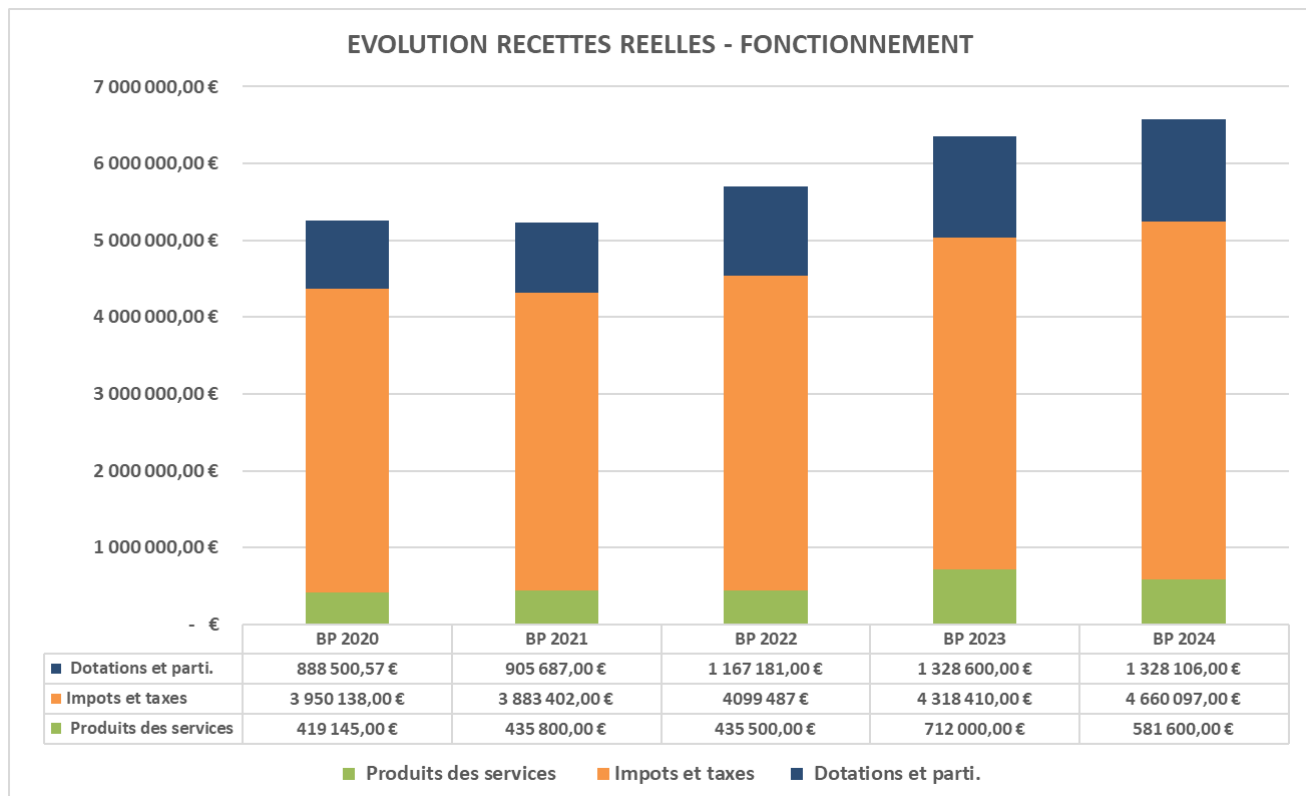
III. LA VUE DETAILLEE DU BUDGET PRIMITIF 2024

A. SECTION DE FONCTIONNEMENT



A.1 Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont envisagées à 6,6 M€ avec une hausse de + 4.36 % (soit + 279 K€) par rapport au BP 2023.



Section de fonctionnement - Recettes

	BP 2020	BP 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024	évol BP 24/BP 23	
Recettes réelles	5 410 688,57 €	5 355 354,00 €	5 873 769 €	6 415 010,00 €	6 694 427,00 €	4,36%	279 417,00 €
chapitre 013 Atténuation de charges	99 000,00 €	81 660,00 €	143 000,00 €	56 000,00 €	91 000,00 €	63%	35 000,00 €
chapitre 70 Produits des services	419 145,00 €	435 800,00 €	435 500,00 €	712 000,00 €	581 600,00 €	-18%	- 130 400,00 €
chapitre 73 Impôts et taxes	3 950 138,00 €	3 883 402,00 €	4 099 487,00 €	239 410,00 €	235 402,00 €		
chapitre 731 Imposition directe				4 079 000,00 €	4 424 695,00 €		
chapitres 73 & 731 Impôts et taxes	3 950 138,00 €	3 883 402,00 €	4 099 487 €	4 318 410,00 €	4 660 097,00 €	8%	341 687,00 €
chapitre 74 Dotations et parti.	888 500,57 €	905 687,00 €	1 167 181,00 €	1 328 600,00 €	1 328 106,00 €	0%	- 494,00 €
chapitre 75 Autres produits de gestion	16 205,00 €	13 805,00 €	7 600,00 €	- €	26 480,00 €		26 480,00 €
chapitre 76 produits financiers			- €		7 144,00 €		7 144,00 €
chapitre 77 produits exceptionnels	37 700,00 €	35 000,00 €	21 000,50 €		- €		- €
chapitre 78 reprise sur amort prov				- €	- €		- €
Recettes d'ordre	- €	- €	- €	- €	80,00 €		- 11 650,00 €
chapitre 042 Opé. Ordre transferts entre sections		- €	- €		80,00 €		
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	5 410 688,57 €	5 355 354,00 €	5 873 768,50 €	6 415 010,00 €	6 694 507,00 €	4,36%	279 497,00 €

- **Evolution des produits :**

Le chapitre 70 « Produits des services » (recettes restauration scolaires, crèche, transport scolaire, spectacles...) est projeté à 581 K€ (soit -18% -130K€) par rapport au BP 2023, effet de l'intégration des recettes non rattachées en 2022 et intégrées en 2023 (100 K€).

- **Evolution des impôts et taxes :**

Dans le cadre du passage en M57, l'imposition directe apparait dans un compte valant chapitre au 731 « imposition directe ». Afin de faciliter l'exercice de comparaison, le cumul est réalisé (chapitre 73 + chapitre 731).

Les impôts et taxes sont projetés à 8% par rapport au BP 2023 (soit + 341 K€).

Dans le cadre de la présentation des orientations budgétaires 2024, il a été projeté une fiscalité sans évolution de taux mais sur la base d'un scénario d'évolution des bases à 3,9% en lien avec les préconisations de la Banque de France et l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) en décembre 2023. Cet indice sert à la détermination du coefficient de revalorisation forfaitaire des bases fiscales.

De fait, les bases fiscales en Foncier bâti et Foncier non bâti vont mécaniquement augmentées de 3,9 % sur l'année 2024. Quant aux droits de mutation, une baisse est envisagée par rapport au BP 2023 soit -20% (-60K€).

Pour mémoire : les bases fiscales correspondent au revenu cadastral et constituent la base d'imposition de la taxe foncière. Ce revenu est égal à la valeur locative cadastrale diminuée d'un abattement de 50%. La valeur locative cadastrale correspond à un loyer annuel théorique que le propriétaire pourrait tirer du bien s'il était loué. L'abattement forfaitaire prend en compte quant à lui les frais de gestion, d'assurance, d'amortissement, d'entretien et de réparation.

- **Evolutions des dotations et participations :**

Le chapitre 74 « Dotations et participations » connaît une stabilisation par rapport au BP 2023.

Une évolution marquée est projetée sur les subventions CAF de 485K€ au BP 2023 à 82K€ au BP 2024.

Au titre de la DGF (dotation globale de fonctionnement) versée par l'Etat, composée de la dotation forfaitaire, de la dotation de solidarité rurale et de la dotation nationale de péréquation, reste exceptionnellement stable (soit 23K€ sur la dotation forfaitaire et 25K€ sur la dotation nationale de péréquation) par rapport au BP 2023. En effet, dans le cadre des travaux relatifs à la loi de finances 2024, le Gouvernement s'est engagé à maintenir le gel des écristements sur la DGF au titre de l'exercice 2024.

Enfin, pour les compensations versées par l'Etat au titre des exonérations des taxes foncières pour les locaux industriels (baisse des impôts de production) et de la taxe habitation, il est projeté une augmentation notable (+13% + 35K€ pour le foncier industriel).

- **Evolutions des produits exceptionnels, de gestion :**

Les produits exceptionnels (chapitre 77) et les autres produits de gestion (chapitre 75) sont envisagés à la baisse. En effet, il n'est pas envisagé d'aides exceptionnelles complémentaires pour l'année 2024.

- **Evolutions des atténuations de charges :**

Les atténuations de charges (chapitre 013) sont envisagées en augmentation à 91K€ par rapport à 2023 (soit +21K€). Ce chapitre prend en compte les remboursements de l'assurance statutaire de la collectivité et de la CPAM.

A.2 Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement connaissent une augmentation de + 2,70 % par rapport au BP 2023 (+ 155 K€) à 5,9 M€.

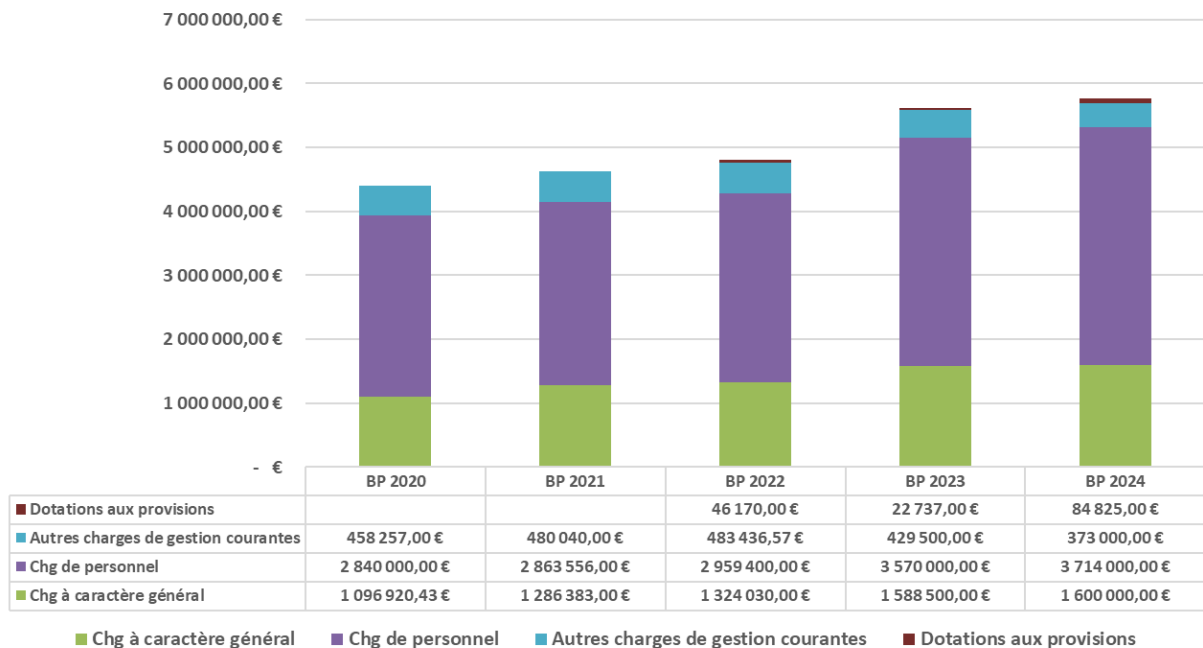
La section de Fonctionnement reste impactée par l'inflation moyennée sur 2023 à 4,9% contre 5,2% pour 2022.

Enfin, l'indice de prix des dépenses communales ou appelé « panier du maire » qui reflète le prix des biens et services constituant la dépense communale a connu une pression inflationniste record avec +7,2% au premier semestre 2023 (jamais atteint sur les 40 dernières années) contre 4,9% en 2022.

Son évolution permet donc d'évaluer la hausse des prix supportée par les communes, indépendamment des choix effectués en termes de volume de dépenses. L'analyse de la dynamique de cet indice spécifique permet de démontrer que les acteurs publics subissent sur la période une « inflation » plus forte que celle des ménages en raison des spécificités de la dépense publique communale.

Section de fonctionnement - Dépenses							
	BP 2020	BP 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024	évol BP 24/BP 23	
Dépenses réelles	4 685 556,15 €	4 833 868,00 €	4 993 280,00 €	5 768 107,00 €	5 923 989,00 €	2,70%	155 882,00 €
chapitre 014	Atténuation de produits	90 500,00 €	75 831,00 €	73 009,00 €	72 000,00 €	-13%	- 9 222,00 €
chapitre 011	Chg à caractère général	1 096 920,43 €	1 286 383,00 €	1 324 030,00 €	1 588 500,00 €	1%	11 500,00 €
chapitre 012	Chg de personnel	2 840 000,00 €	2 863 556,00 €	2 959 400,00 €	3 570 000,00 €	4%	144 000,00 €
chapitre 65	Autres charges de gestion ci	458 257,00 €	480 040,00 €	483 436,57 €	429 500,00 €	-13%	- 56 500,00 €
chapitre 66	Charges Fin.	130 878,72 €	108 058,00 €	97 971,00 €	84 370,00 €	5%	4 016,00 €
chapitre 67	Charges except.			- €	1 000,00 €		
chapitre 68	Dotations aux provisions			46 170,00 €	22 737,00 €		
chapitre 022	Dép. imprévues	69 000,00 €	20 000,00 €	9 263,43 €	- €		
Dépenses d'ordre	725 132,42 €	521 486,00 €	880 488,50 €	646 903,00 €	770 518,00 €	19,11%	123 615,00 €
chapitre 023	Vir. Section invest	520 565,38 €	356 287,00 €	680 672,00 €	500 798,00 €	14%	69 720,00 €
chapitre 042	Opé. Ordre transferts entre	204 567,04 €	165 199,00 €	199 816,50 €	146 105,00 €	37%	53 895,00 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	5 410 688,57 €	5 355 354,00 €	5 873 768,50 €	6 415 010,00 €	6 694 507,00 €	4,36%	279 497,00 €
ratio rigidité RH	60,61%	59,24%	59,27%	61,89%	62,69%		

EVOLUTION DEPENSES REELLES - FONCTIONNEMENT



- **Evolutions des charges à caractère général :**

Le chapitre 011 « Charges à caractère général » connaît une augmentation de + 1% (+11 K€) par rapport au BP 2023 et un recul de -2.28% sur le résultat 2023.

En effet, le chapitre reste impacté par les augmentations liées à l'électricité (+3%), au chauffage urbain – gaz (0%), au carburant (+7%) ainsi qu'à la révision de certains marchés publics à l'instar de celui de Restauration Scolaire (révision de septembre 2023 +7% sur les prix) ; l'objectif 2024 est de contenir les charges à caractère général très fortement.

- **Evolutions des charges de personnels :**

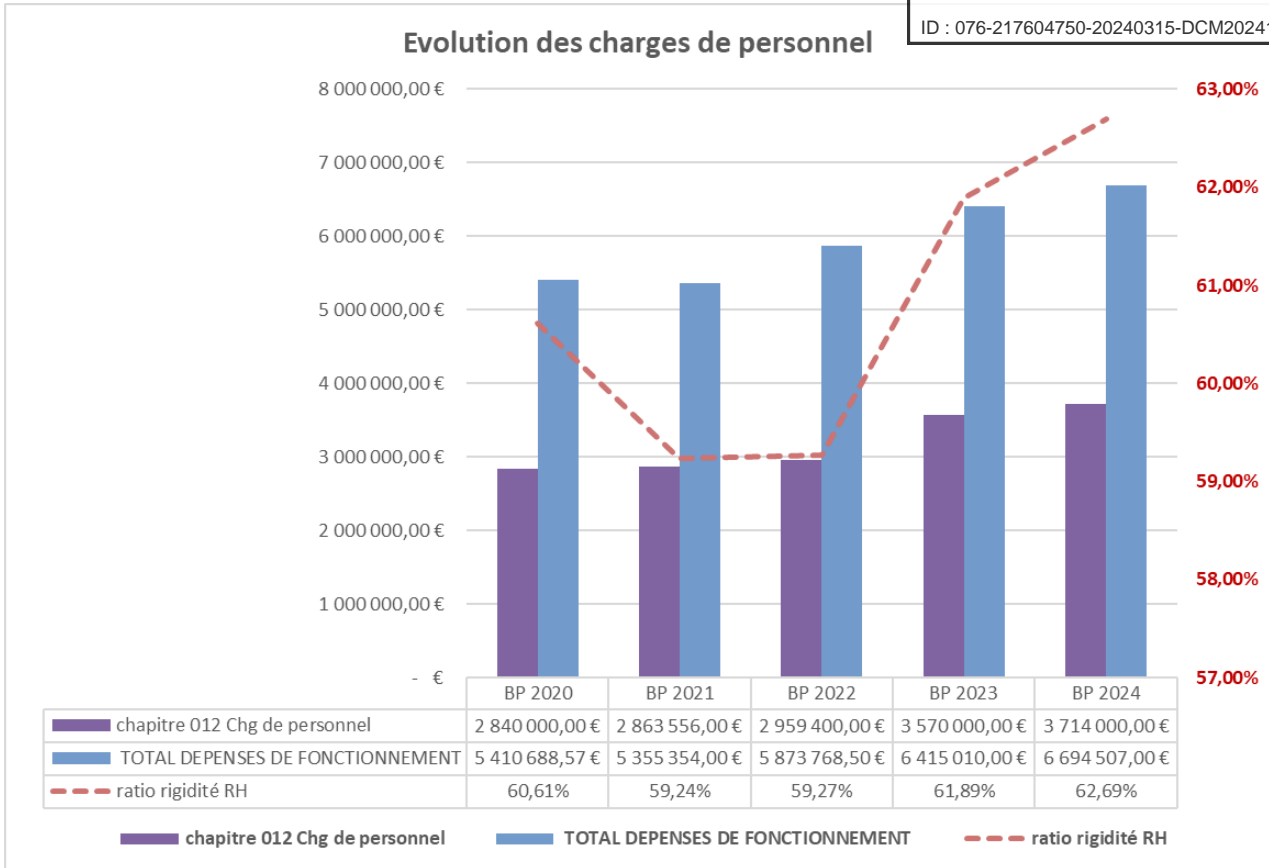
Les charges de personnel et frais assimilés (chapitre 012) connaissent une augmentation de + 4% soit + 144 K€ par rapport au BP 2023.

Ce chapitre est notamment impacté sur l'exercice 2024 par :

- Un GVT (glissement vieillesse technicité – évolution de carrière des agents communaux) à + 36 K€ ;
- Une augmentation de 5 points le point d'indice soit + 36 K€ ;
- L'intégration en année pleine des effectifs dédiés à l'Agence Postale soit près de 48 K€ avec l'intéressement sur l'activité de l'Agence Postale le reversement de La Poste est estimé à 20 K€ ;
- Une année pleine du versement mobilité (cotisation patronale) soit + 48 K€ ;
- La prime du pouvoir d'achat versée en 2024 soit 19 K€ ;

Parallèlement deux provisions seront constituées pour le financement de l'absentéisme à 34 K€ et du CIA à 25 K€.

Enfin, les provisions déjà constituées seront abondées notamment pour le financement de la monétisation du compte épargne temps dont les barèmes ont été réévalués.



- **Evolutions des charges de gestion courantes et des atténuations de produits :**

Les charges de gestion courantes (chapitre 65) sont projetées avec une baisse de -13% (soit – 56K€).

Les subventions hors CCAS sont projetées à 203K€ soit -7K€ -3% par rapport au BP 2023.

Le versement au CCAS est également diminué de -3K€ soit -15% par rapport au BP 2023 au regard des éléments transmis au titre du rapport d'orientation budgétaire du CCAS.

Enfin, les contributions obligatoires diminuent de manière significative sur 2024 avec la fiscalisation de la participation communale aux frais de fonctionnement et d'équipement de la piscine intercommunale.

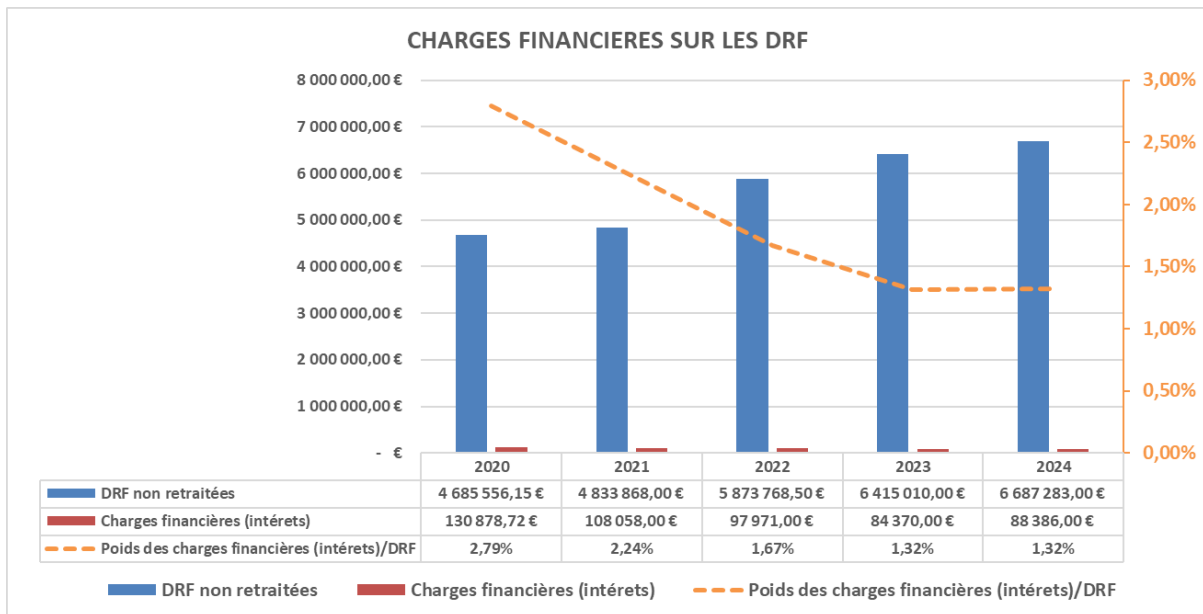
Les atténuations de produits (chapitre 014) sont quant à elles projetées en très légère baisse (-1,2K€ soit -2%) par rapport au BP 2023.

• **Evolutions des charges financières :**

Le chapitre 66 « Charges financières » quant à lui connaît une diminution de -13% soit – 12 K€ par rapport au BP 2023 en lien avec les nouveaux emprunts contractés et le lissage des tirages d'emprunt.

L'évolution projetée avec un nouvel emprunt dans le cadre de la prospective basée sur un taux à 4% sur 15 ans n'impacte que de manière minorée l'annuité l'endettement communal du fait de l'extinction de l'emprunt PENTE (structuré) à horizon 2025.

L'auto-financement prévisionnel (opérations d'ordre et virement à la section d'investissement – chapitres 042 et 023) est quant à lui envisagé à hauteur de + 770 K€.



B. LES EPARGNES

On note une augmentation de l'épargne nette (CAF nette) à 203 K€ et une capacité de désendettement qui passe de 4,58 années au BP 2024.

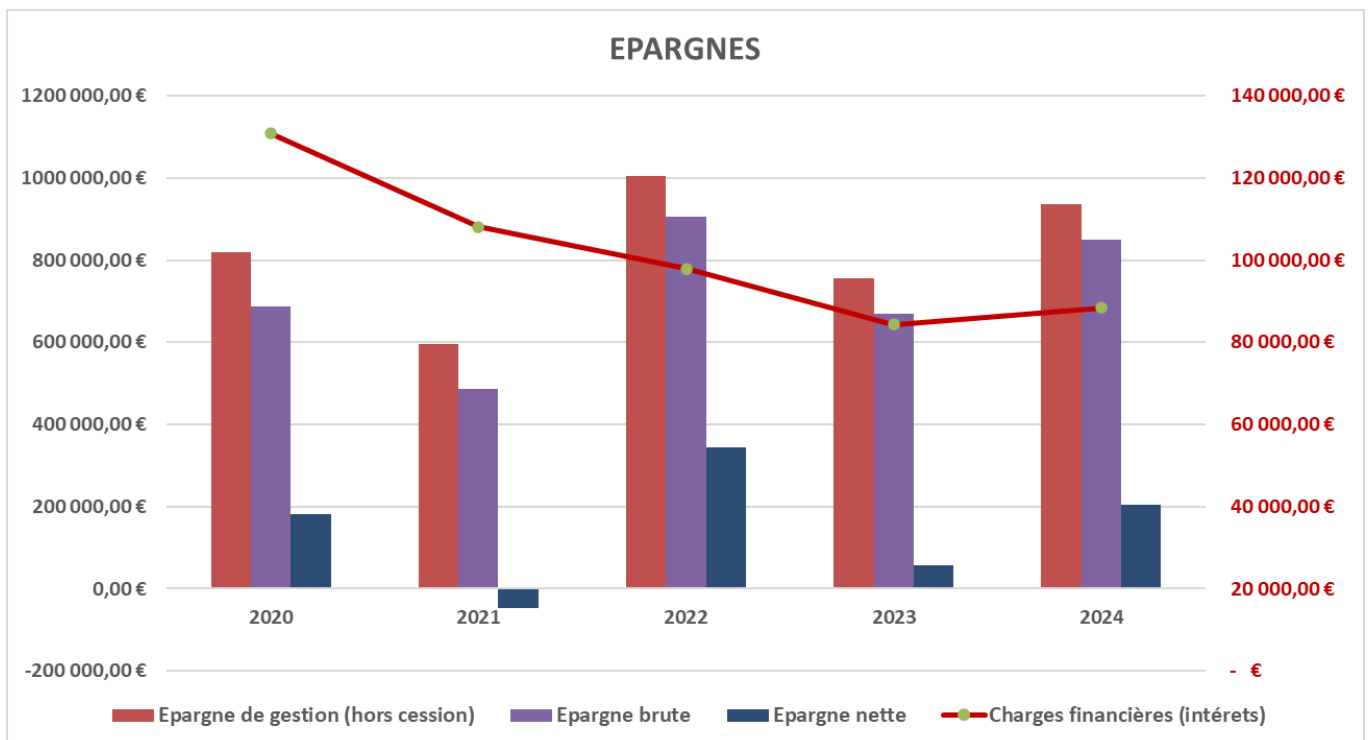
Epargne de gestion = Différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement hors intérêts de la dette.

Epargne brute = Différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement. L'épargne brute représente le socle de la richesse financière.

L'excédent appelé aussi autofinancement brut finance la section d'investissement et doit être supérieur ou égal au remboursement du capital de la dette.

Epargne nette = Epargne brute ôtée du remboursement du capital de la dette. L'épargne nette permet de mesurer l'équilibre annuel.

	2020	2021	2022	2023	2024
Epargne de gestion (hors cession)	818 311,14 €	594 544,00 €	1 003 629,00 €	755 010,00 €	937 505,00 €
Charges financières (intérêts)	130 878,72 €	108 058,00 €	97 971,00 €	84 370,00 €	88 386,00 €
Epargne brute	687 432,42 €	486 486,00 €	905 658,00 €	670 640,00 €	849 119,00 €
Taux d'épargne brute	12,71%	9,08%	15,42%	10,45%	12,68%
Remboursement capital de la dette	506 244,77 €	533 269,00 €	560 644,00 €	613 329,00 €	645 152,00 €
Epargne nette	181 187,65 €	-46 783,00 €	345 014,00 €	57 311,00 €	203 967,00 €



La projection initiale 2024 présentée lors du ROB 2024-2025 portait une épargne nette négative à 125 K€ avec une capacité de désendettement à 4,53 années.

Le BP 2024 affiche une épargne nette projetée à 203 K€ et une capacité de désendettement à 4,58 années. L'objectif poursuivi est de contenir l'évolution des dépenses de fonctionnement afin de garder une capacité d'autofinancement satisfaisante pour financer le plan d'investissement.

	Rétrospective (CA)					2024
	2020	2021	2022	2023	2024	
Dette en cours						
Capital Restant Dû cumulé au 01/01	3 265 745,02 €	3 159 939,96 €	3 340 911,60 €	3 661 067,38 €	3 531 072,08 €	3 531 072,08 €
Capital Restant Dû cumulé au 31/12	3 159 939,96 €	3 340 911,60 €	3 661 067,38 €	3 531 072,08 €	3 885 919,21 €	3 885 919,21 €
Ratio de désendettement	4,01	3,56	4,49	4,35	4,58	4,58

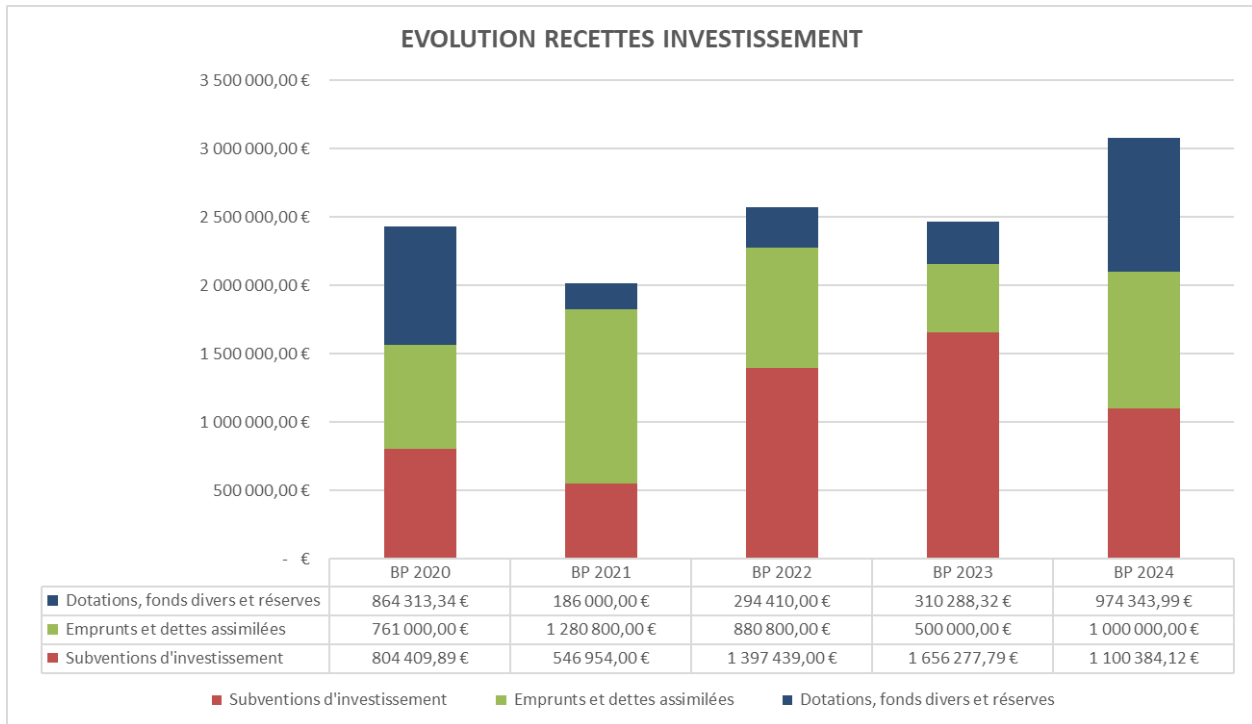
C. SECTION D'INVESTISSEMENT

Pour mémoire, le BP 2024 intègre les RAR 2023 (restes à réaliser 2023 ainsi que les nouvelles propositions que ce soit en recettes comme en dépenses).

**Précisions : dans le cadre de la section d'investissement en lien avec le SGC, il a été convenu de prévoir en recettes et en dépenses au chapitre 041 « opérations patrimoniales » des ouvertures de crédits à hauteur 500 K€ afin pouvoir entreprendre la mise à jour de l'ensemble des garanties jamais régularisées.
Ce chantier est inscrit dans le cadre de la démarche d'amélioration de la qualité et de fiabilisation des comptes communaux.
Les crédits en dépenses et en recettes se neutralisent et n'impactent pas le résultat.**

C.1 Recettes d'investissement

Les recettes d'investissements sont composées des subventions, de l'emprunt, du FCTVA et des autres immobilisations financières ainsi que de l'auto-financement. **Elles sont projetées à 3,1 M€ avec une diminution de -2,59 % soit -55 K€ par rapport au BP 2023.**



Section d'investissement - Recettes						
	BP 2020	BP 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024	évol BP 23/CA2022
Recettes d'équipement	1 565 409,89 €	1 827 754,00 €	2 278 239,00 €	2 156 277,79 €	2 100 384,12 €	-2,59% - 55 893,67 €
chapitre 13 Subventions d'investissem	804 409,89 €	546 954,00 €	1 397 439,00 €	1 656 277,79 €	1 100 384,12 €	-34% - 555 893,67 €
chapitre 16 Emprunts et dettes assimil	761 000,00 €	1 280 800,00 €	880 800,00 €	500 000,00 €	1 000 000,00 €	100% 500 000,00 €
chapitre 20 Immobilisations incorporel	- €	- €	- €	- €	- €	
chapitre 21 Immobilisations corporelle	- €	- €	- €	- €	- €	
Recettes financières	864 313,34 €	283 467,00 €	377 170,00 €	375 288,32 €	1 021 017,99 €	172,06% 645 729,67 €
chapitre 10 & 1068 Dotations, fonds divers et r	864 313,34 €	186 000,00 €	294 410,00 €	310 288,32 €	974 343,99 €	214% 664 055,67 €
chapitre 024 Produits de cessions	- €	- €	- €	- €	- €	
chapitre 27 Autres immo financières	- €	97 467,00 €	82 760,00 €	65 000,00 €	46 674,00 €	-28% - 18 326,00 €
Recettes d'ordre	725 132,42 €	521 486,00 €	880 488,50 €	646 903,00 €	1 270 518,00 €	96,40% 623 615,00 €
chapitre 040 Opé. Ordre transferts entre	204 567,04 €	165 199,00 €	199 816,50 €	146 105,00 €	200 000,00 €	37% 53 895,00 €
chapitre 041 Opé. Patrimoniales	- €	- €	- €	- €	500 000,00 €	500 000,00 €
chapitre 021 Vir. Section fonctionnement	520 565,38 €	356 287,00 €	680 672,00 €	500 798,00 €	570 518,00 €	14% 69 720,00 €
R001	- €	- €	- €	- €	- €	
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	3 154 855,65 €	2 632 707,00 €	3 535 897,50 €	3 178 469,11 €	4 391 920,11 €	38,18% 1 213 451,00 €
% EMPRUNT S/RECETTES	24,12%	48,65%	24,91%	15,73%	22,77%	

- **Evolutions des recettes de subventions (chapitre 13) :**

La part de subventions est portée à 1,1 M€ pour 2024 avec 700 K€ de Restes à réaliser 2023 (RAR 2023) concernant les opérations suivantes :

Imputation	n°OPE	Libellé	Tiers	Mt. TTC
I 13 1321	OPE 1581	RAR 2023 - SUBVENTION - LA POSTE - OPERATION REHABILITATION HDV	LA POSTE	70 000,00 €
I 13 1323	OPE 1502	RAR 2022 - SUBVENTION - DEPARTEMENT - OPERATION VIDEO PROTECTION	DEPARTEMENT SEINE MARITIME	24 000,00 €
I 13 1323	OPE 1522	RAR 2022 - SUBVENTION - DEPARTEMENT - SOLDE - OPERATION REHABILITATION EGLISE NOTRE DAME	DEPARTEMENT SEINE MARITIME	17 070,43 €
I 13 1323	OPE 1515	RAR 2022 - SUBVENTION - DEPARTEMENT - SOLDE - OPERATION REHABILITATION GYMNASE NICOLAS FLEURY	DEPARTEMENT SEINE MARITIME	25 200,00 €
I 13 1323	OPE 1583	RAR 2022 - SUBVENTION - DEPARTEMENT - SOLDE - OPERATION ACCESSIBILITE RAGOT	DEPARTEMENT SEINE MARITIME	3 562,00 €
I 13 1323	OPE 1583	RAR 2022 - SUBVENTION - DEPARTEMENT - SOLDE - OPERATION ACCESSIBILITE ECOLE LEMONNIER	DEPARTEMENT SEINE MARITIME	3 000,00 €
I 13 1323	OPE 1583	RAR 2022 - SUBVENTION - DEPARTEMENT - SOLDE - OPERATION ACCESSIBILITE CIMETIERE	DEPARTEMENT SEINE MARITIME	1 623,00 €
I 13 1323	OPE 1581	RAR 2023 - SUBVENTION - DEPT - OPERATION REHABILITATION HDV	DEPARTEMENT SEINE MARITIME	68 455,00 €
I 13 13241	OPE 1515	RAR 2022 - SUBVENTION - MRN - SOLDE - OPERATION REHABILITATION GYMNASE NICOLAS FLEURY	METROPOLE ROUEN NORMANDIE	161 415,20 €
I 13 13241	OPE 1581	RAR 2023 - SUBVENTION - OPERATION E INCLUSION - CABINE CONNECTE	METROPOLE ROUEN NORMANDIE	7 039,00 €
I 13 13241	OPE 1591	RAR 2023 - SUBVENTION - OPERATION ABRIS VELOS	METROPOLE ROUEN NORMANDIE	12 439,00 €
I 13 13461	OPE 1502	RAR 2023 - SUBVENTION - DETR - OPERATION VIDEO PROTECTION	PREFECTURE DE SEINE MARITIME	25 304,70 €
I 13 13461	OPE 1515	RAR 2022 - SUBVENTION - DETR DSIL - SOLDE - OPERATION REHABILITATION GYMNASE NICOLAS FLEURY	PREFECTURE DE SEINE MARITIME	103 305,31 €
I 13 13461	OPE 1583	RAR 2022 - SUBVENTION - DETR - SOLDE - OPERATION ACCESSIBILITE	PREFECTURE DE SEINE MARITIME	48 216,00 €
I 13 13461	OPE 1596	RAR 2023 - SUBVENTION - DETR - OPERATION REHABILITATION STADE VION	PREFECTURE DE SEINE MARITIME	62 200,00 €
I 13 13461	OPE 1581	RAR 2022 - SUBVENTION - DETR - OPERATION REHABILITATION HDV	PREFECTURE DE SEINE MARITIME	67 554,48 €
				700 384,12 €

Quant aux nouvelles demandes de subventions, elles sont essentiellement axées sur la seconde phase du déploiement de la vidéoprotection, sur l'opération relative à la réhabilitation du Stade Vion, sur les travaux relatifs au plan de sobriété (éclairage LED dans les bâtiments communaux et récupérateurs d'eau) ainsi que sur les axes de la politique Transition écologique et aménagement durable du territoire.

OPE	N OPE	ANNEE	COMPTE	FIN	MONTANT
STADE VION	1596	2024	1323	CD 76	53 000,00 €
RÉCUPÉRATION D'EAU PLUVIALES	1589	2024	1323	CD 76	15 000,00 €
LED batiments communaux	1588	2024	13461	DETR	12 500,00 €
LED batiments communaux	1588	2024	1321	DSIL	5 000,00 €
AMENAGEMENT PISTE CYCLABLES	1591	2024	13461	DETR	20 000,00 €
AMENAGEMENT PISTE CYCLABLES	1591	2024	1321	DSIL	20 000,00 €
RÉNOVATION ENERGETIQUE - PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES	1588	2024	13461	DETR	20 000,00 €
RÉNOVATION ENERGETIQUE - PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES	1588	2024	1321	DSIL	20 000,00 €
RÉNOVATION ENERGETIQUE - PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES	1588	2024	1321	FOND VERT	50 000,00 €
TRAVAUX DOUILLET	1604	2024	1323	CD 76	40 000,00 €
TRAVAUX DOUILLET	1604	2024	1321	FOND VERT	100 000,00 €
VEGETALISATION AMENAGEMENTS	1590	2024	1321	FOND VERT	44 500,00 €
					400 000,00 €

- **Evolutions des recettes financières - Emprunt (chapitre 16) :**

L'emprunt est quant à lui porté à 1 M€ plus important que dans le cadre des orientations présentées dans le cadre du ROB 2024-2025.

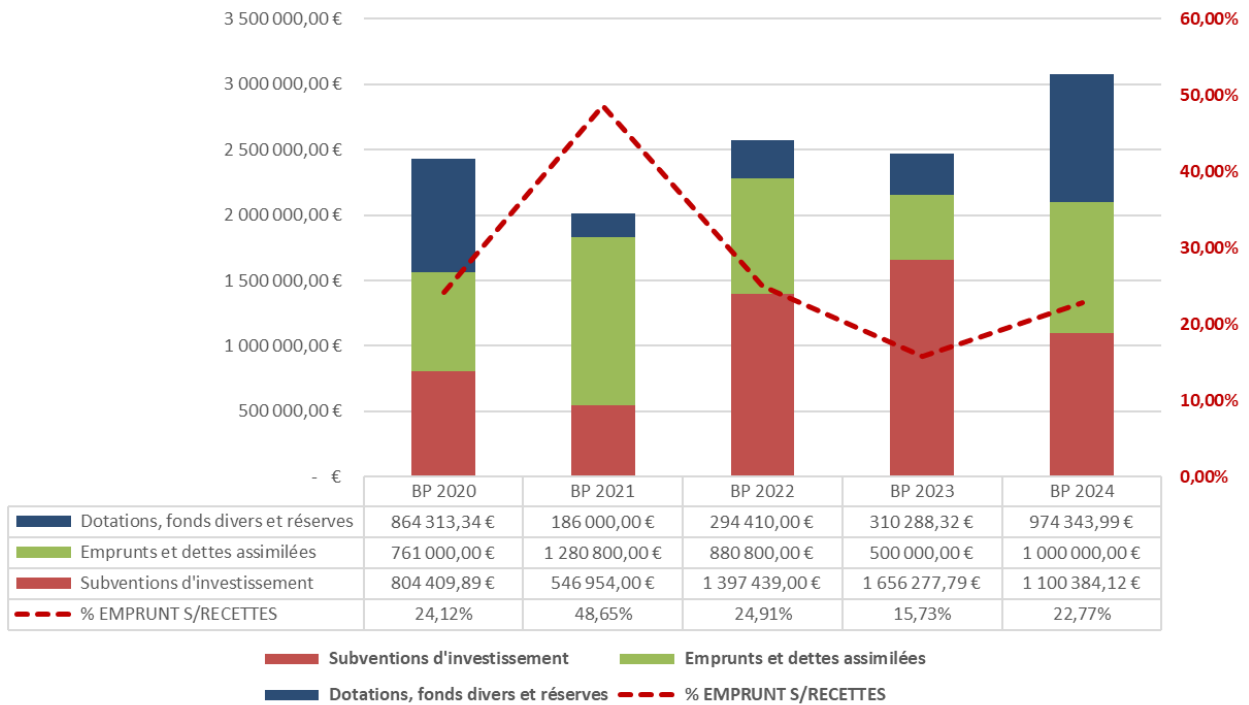
En effet, la part d'autofinancement de la section de fonctionnement a été réévaluée en léger recul ainsi que la part de subvention d'investissement par rapport à la prospective initiée.

Il a été projeté sur 15 ans à un taux fixe de 4% avec une augmentation de l'annuité de 613 K€ à 645 K€ (88 386 € d'intérêts et 645 152€ de capital).

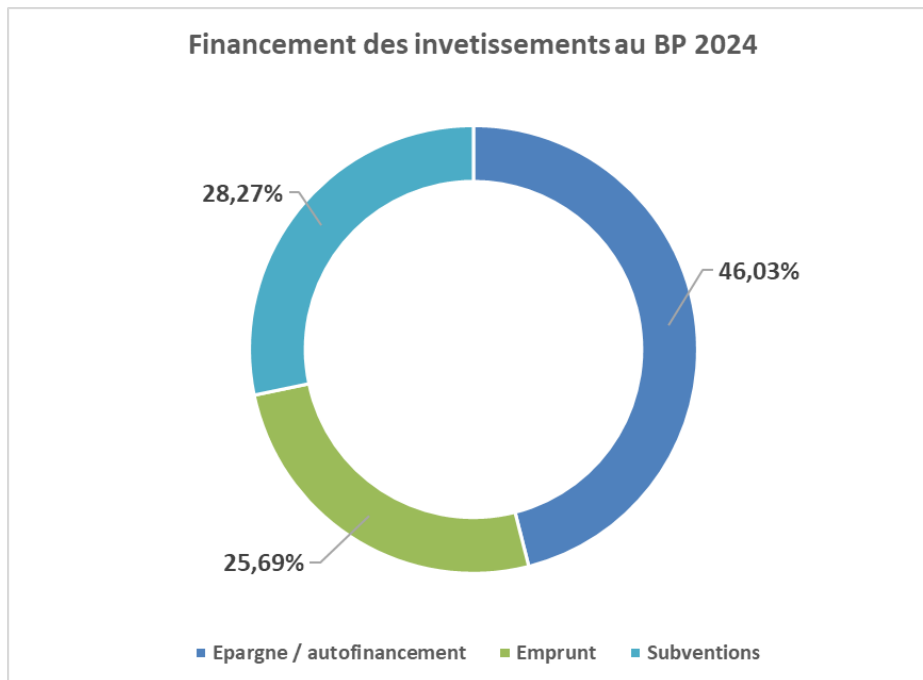
Le FCTVA (chapitre 10) perçu à N+2 est projeté à 100 K€ pour 2024 et les autres immobilisations financières (chapitre 27) sont 46 K€.

Enfin, l'épargne brute prévisionnelle est projetée en augmentation à 770K€ pour le BP 2024 contre 646 K€ pour le BP 2023.

EVOLUTION RECETTES INVESTISSEMENT



Financement des investissements au BP 2024

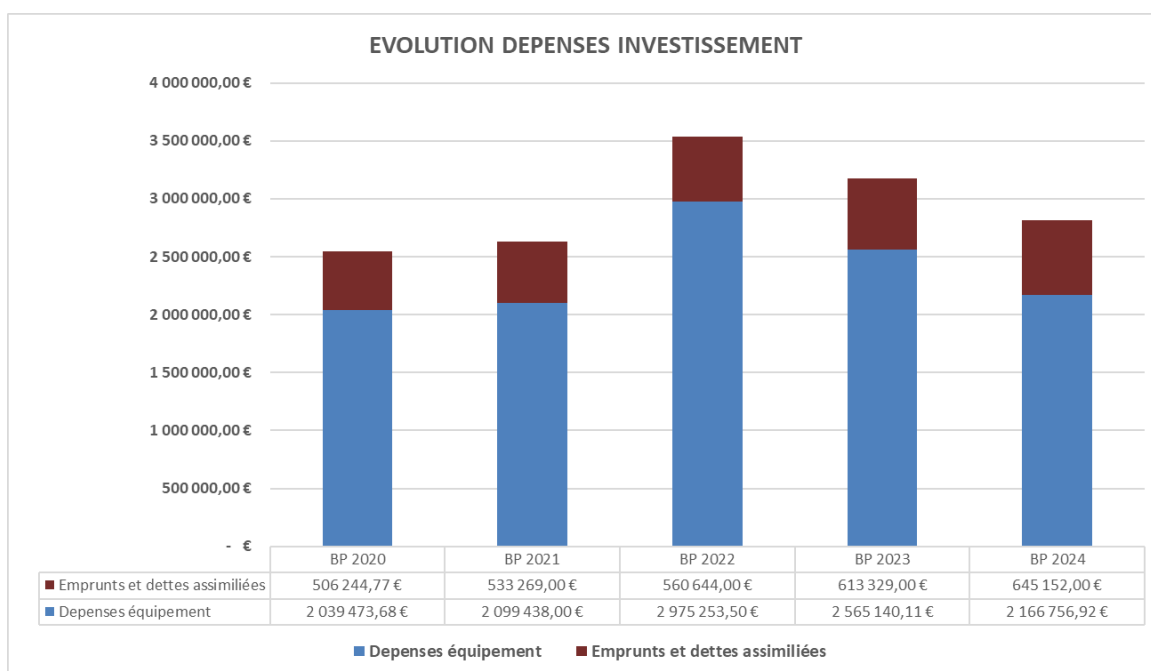


C.2 Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement sont composées des immobilisations incorporelles (chapitre 20 – diagnostics, fonds de concours...), des immobilisations corporelles (chapitre 21 – petites opérations réalisées sur un exercice budgétaire), les immobilisations (chapitre 23 – opérations d'ampleur réalisées sur plusieurs exercices budgétaires) et le remboursement du capital de la dette (chapitre 16).

Elles sont projetées à 2,8 M€ avec une augmentation de -11,53% par rapport au BP 2023 soit -366 K€ hors déficit reporté qui est compensé par l'affectation du résultat 874 K€ et le solde positif des RAR 2023 de 429 K€.

Section d'investissement - Dépenses						
	BP 2020	BP 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024	évol BP 23/CA2022
Dépenses d'équipement	2 039 473,68 €	2 099 438,00 €	2 975 253,50 €	2 565 140,11 €	2 166 756,92 €	-15,53% - 398 383,19 €
chapitre 20 Immobilisations incorporelles	15 280,00 €	76 071,00 €	- €	- €	63 800,00 €	63 800,00 €
Compte 204 Subvention d'équipement versées	- €	- €	- €	- €	- €	- €
chapitre 21 Immobilisations corporelles	368 275,58 €	844 000,00 €	1 260 456,00 €	1 079 314,06 €	1 385 468,80 €	28% 306 154,74 €
chapitre 23 Immobilisations en cours	1 655 918,10 €	1 179 367,00 €	1 714 797,50 €	1 485 826,05 €	717 488,12 €	-52% - 768 337,93 €
Dépenses financières	506 244,77 €	533 269,00 €	560 644,00 €	613 329,00 €	645 152,00 €	5,19% 31 823,00 €
% Capital dette s/ dépenses	19,89%	20,26%	15,86%	19,30%	22,94%	
chapitre 10 Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €	- €	- €	- €	- €
chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées	506 244,77 €	533 269,00 €	560 644,00 €	613 329,00 €	645 152,00 €	5% 31 823,00 €
chapitre 020 Dépenses imprévues	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Dépenses d'ordre	- €	- €	- €	- €	500 080,00 €	
chapitre 040 Opé. Ordre transferts entre sections	- €	- €	- €	- €	80,00 €	80,00 €
chapitre 041 Opé. Patrimoniales	- €	- €	- €	- €	500 000,00 €	500 000,00 €
D 001 Déficit reporté au BP	609 137,00 €			- €	1 079 931,19 €	
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	3 154 855,45 €	2 632 707,00 €	3 535 897,50 €	3 178 469,11 €	4 391 920,11 €	38,18% 1 213 451,00 €



Les dépenses d'équipement hors emprunt sont portées à 2,1 M€ en 2024 contre 2,5 en 2023 soit -15,53% (-398 K€).

Les RAR 2023 en dépenses d'équipement sont de 271 K€ :

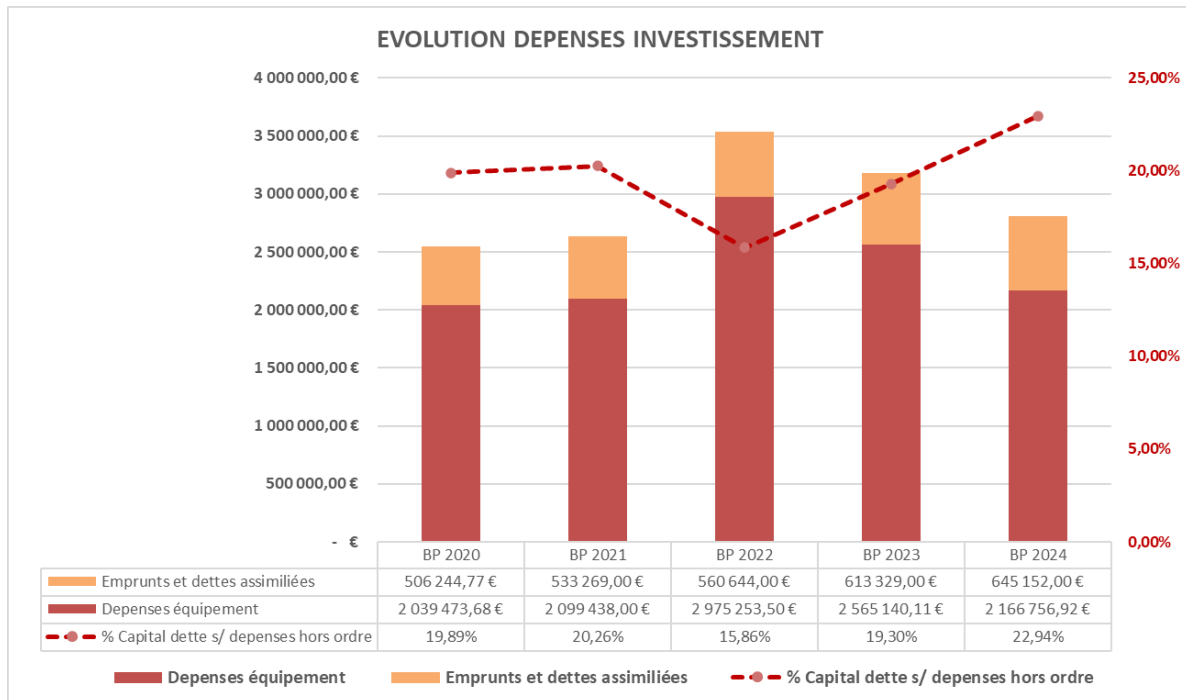
DEPENSES					
Imputation	n°OPE	Libellé	Tiers		Mt. TTC
I 21 2128	OPE 1590	RAR 2023 - ACHAT - HDV - VEGETAUX	POULLAIN		2 667,01 €
I 21 2128	OPE 1591	RAR 2023 - OPÉRATION - AMÉNAGEMENT ESPACES PUBLICS - GABIONS PLACE RAGOT	M. BRICOLAGE		1 800,00 €
I 21 2128	OPE 1591	RAR 2023 - AMÉNAGEMENT ESPACES PUBLICS - POTS DE FLEURS PLACE RAGOT	POULLAIN		861,32 €
I 21 21318	OPE 1597	RAR 2023 - OPÉRATION - ÉGLISE SAINT-PIERRE - CRÉATION D'UN PLANCHER AVEC ISOLATION PHONIQUE	L'ATELIER B		2 457,00 €
I 21 21316	OPE 1591	RAR 2022 - OPERATION - ENTRETIEN ET AMENAGEMENT CIMETIERES COMMUNALES	SANSONNE MUNICIPALITES		19 410,00 €
I 21 21838	OPE 1586	RAR 2022 - INFORMATIQUE - CLES WINKEO	HOKI DOKI		2 082,00 €
I 23 2313	OPE 1502	RAR 2023 - OPERATION VIDEOPROTECTION - EXECUTION PHASE 2	HUARD		109 652,00 €
I 23 2313	OPE 1502	RAR 2023 - OPERATION VIDEOPROTECTION EXECUTION PHASE 1	HUARD		78 080,65 €
I 23 2313	OPE 1583	RAR 2020 - MOE ACCESSIBILITE	ATELIER 2H		21 224,39 €
I 23 2313	OPE 1583	RAR 2022 - BATIMENTS - TRAVAUX - DIAGNOSTICS ACCESSIBILITE lot 1	MBTP		11 079,00 €
I 23 2313	OPE 1583	RAR 2022 - BATIMENTS - TRAVAUX - DIAGNOSTICS ACCESSIBILITE lot 2	ATS ACCES		20 366,21 €
I 23 2313	OPE 1583	RAR 2022 - BATIMENTS - TRAVAUX - DIAGNOSTICS ACCESSIBILITE lot 3	CRPI		1 348,14 €
					271 027,72 €

Les opérations présentées lors du ROB sont intégrées et financées dans le cadre du BP 2024.

Chacune des opérations en cours ou ouvertes au cours de l'exercice 2024 prendra en compte les exigences d'une meilleure maîtrise des coûts de fonctionnement par une volonté affirmée d'inclure la transition énergétique au travers de tous les programmes communaux.

Parallèlement les actions présentées au titre du plan de sobriété ont été inscrites budgétairement en 2024.

Enfin, le remboursement du capital de la dette communale est projeté en augmentation à +5,19% + 31 K€ et représente 22,94% des dépenses d'investissement.



Présentation du plan d'investissement 2024 par politique :

PPI 2024	BP24 - RAR23& Nouvelles propos
1- Citoyenneté et vie en société	258 733 €
1.2 - Assurer la sécurité et la tranquillité publique et prévenir la délinquance	258 733 €
Alarmes intrusions bats cmx	47 000 €
Alarmes intrusions bats cmx - écoles	24 000 €
Vidéo protection	187 733 €
2- Transition écologique et aménagement durable du territoire	1 095 738 €
2.3 - Assurer une haute qualité des espaces publics	398 756 €
Accessibilité	54 018 €
Aire de jeux	30 000 €
Aménagements espaces publics (EHPAD)	100 000 €
Aménagements Place Ragot / N FLEURY	2 661 €
Budget participatif - aménagement espace public	100 000 €
Entretien et aménagement cimetières	59 410 €
Mobilier urbain (bancs - poubelles - panneaux affaires) & Abris vélos	30 000 €
Végétalisation - Aménagements extérieurs	22 667 €
2.1 - Accompagner le passage à une transition énergétique et écologique douce	656 982 €
Création d'une réserve d'eau pluviale + récupérateurs sites communaux	20 000 €
Mairie : Réhabilitation thermique, accessibilité et restructuration locaux (APCP)	106 982 €
Panneau photovolt / LED / gestion déchets/recup et gestion eau	150 000 €
Travaux Douillet facades	380 000 €
2.2 - Développer et favoriser les modes de déplacements doux	40 000 €
Aménagements pistes cyclables	40 000 €
3- Sport	429 517 €
3.2 - Disposer d'infrastructures remises aux normes et modernisées pour renforcer l'attractivités auprès	429 517 €
Complexe sportif : Réhabilitation (AP CP)	318 756 €
Vestiaire de foot : Réhabilitation (APCP)	110 761 €
4- Education Enfance Jeunesse	208 300 €
4.7 - Permettre l'accès à des conditions d'apprentissage optimales	193 300 €
EMLL : Réhab rénov : Etudes	50 000 €
EPLL : Réhab rénov (diag, volet thermique, accessibilité, cantine, mise aux normes sanitaires, préau)	13 800 €
Mobiliers équipements divers	85 000 €
Travaux Crèche facade	2 500 €
Travaux écoles crèche restauration	42 000 €
4.5 - Contribuer à l'égalité des chances dans l'accès à l'apprentissage	15 000 €
Parc PC & vidéo proj écoles	15 000 €
6- Culture et Patrimoine	2 457 €
6.3 - Valoriser et entretenir le patrimoine communal	2 457 €
Eglise Saint Pierre	2 457 €
7- Pilotage de l'action publique	172 012 €
7.2 - Moderniser et sécuriser les outils et matériels pour améliorer la qualité d'accueil et de service	172 012 €
Acquisition d'un tracteur balayeuse remorque groupe d'arrosage et plateau de coupe	60 000 €
Acquisition matériel téléphonie IP - VOIP	16 100 €
Chauffage P3	50 000 €
Equipements divers (Services Techniques, Salles communales & Restauration scolaire)	25 000 €
Parc PC & vidéo proj - sites communaux	18 830 €
Sécurité informatique - clés	2 082 €
Total général	2 166 757 €

IV. RATIOS LEGAUX

Synthèse des ratios financiers.

Ratios	Type de ratios	2020		2021		6299 hbs 2022		6291 hbs 2023	6262 hbs 2024
		Métropole - de 5 000 à 9 999	FSP	Métropole - de 5 000 à 9 999	FSP	Métropole - de 5 000 à 9 999	FSP	FSP	FSP
Dépenses réelles de fonctionnement / population	Ratios Légaux	918 €	722 €	944 €	750 €	1 003 €	808 €	969 €	946 €
Produit des impositions directes / population	Ratios Légaux	526 €	514 €	517 €	492 €	543 €	561 €	607 €	631 €
Recettes réelles de fonctionnement / population	Ratios Légaux	1 124 €	850 €	1 158 €	902 €	1 210 €	946 €	1 180 €	1 069 €
Dépenses d'équipement brut / population	Ratios Légaux	288 €	219 €	298 €	115 €	327 €	179 €	627 €	346 €
Encours de la dette / population	Ratios Légaux	821 €	501 €	796 €	530 €	797 €	581 €	561 €	563 €
Dotation globale de fonctionnement / population	Ratios Légaux	154 €	74 €	154 €	71 €	153 €	64 €	70 €	71 €
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	Ratios Légaux	57,53%	60,09%	57,63%	60,25%	57,05%	63,70%	58,58%	62,69%
Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	Ratios Légaux	89,28%	94,35%	88,73%	92,32%	89,73%	94,80%	91,87%	88,49%
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	Ratios Légaux	25,59%	25,80%	25,68%	12,78%	27,01%	18,93%	53,14%	32,37%
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	Ratios Légaux	73,04%	58,89%	68,72%	58,75%	65,83%	61,42%	47,56%	52,75%

* Données Finance Active

* Ratios des strates (nationale et commune) données consolidées 2022